

RÉFORME ET MODERNISATION DES DOUANES

Les orientations du ministre des Finances

La modernisation des Douanes est l'une des priorités du gouvernement. Un vaste chantier de réforme et de numérisation est déjà en cours. Le ministre des Finances, Laaziz Faid a donné des orientations et instructions permettant d'améliorer le travail et les missions de la direction générale des Douanes. P 3



DISPONIBILITÉ DES PRODUITS PHARMACEUTIQUES

Le rôle de la numérisation souligné

Le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, a souligné l'importance de la numérisation dans le secteur pharmaceutique, notamment en matière de disponibilité des médicaments. P 2

FEUILLES DE ROUTES DU SYSTÈME STATISTIQUE NATIONAL

Raccourcir les délais d'exécution

La ministre de la Numérisation et des Statistiques, Meriem Ben Mouloud, a demandé, ce mardi à Alger, aux membres des commissions chargées, au niveau du Conseil national de la statistique (CNS), d'élaborer les feuilles de route de la stratégie nationale de développement des statistiques, de raccourcir les délais d'exécution des actions importantes pour l'amélioration du système statistique national (SSN). P 3

PROJET DE LOI SUR LES RETRAITES

Une revalorisation fixée à 100 % du SNMG

Dans un souci d'équité et de justice sociale, le gouvernement s'apprête, à revaloriser les pensions des retraites avec comme seuil minimal de référence, le SNMG (salaire national minimum garanti). Devant les députés de l'assemblée nationale le ministre du travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, a présenté, un exposé sur le projet de loi modifiant et complétant la loi 83-12 relative à la retraite. P 5



Moi, c'est Géant... www.geant-dz.com | info@geant-dz.com | [geantelectronics](https://www.facebook.com/geantelectronics) أنا، مع جي-ون

CONCOURS DÉDIÉ AU JOURNALISME ENVIRONNEMENTAL

Quatre étudiants primés

Quatre étudiants de l'Ecole nationale supérieure de journalisme et des sciences de l'information (ENSJSI) ont été primés, à Alger, dans le cadre d'un concours dédié au journalisme environnemental initié par cet établissement universitaire. Les lauréats de ce concours, baptisé "Green planet", bénéficieront des bourses universitaires à l'étranger leur permettant de participer à des événements internationaux, a expliqué le directeur de l'ENSJSI, Abdessalam Benzaoui, lors d'une cérémonie organisée à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de l'environnement, coïncidant avec le 5 juin de chaque année. Quelque 50 travaux dans différentes catégories journalistiques, à savoir le Journalisme audiovisuel avec deux sous-catégories : Emission télévisée et Reportage télévisé, le Journalisme radiophonique, la Presse écrite et la Photo, ont participé à ce concours, selon le président du jury, Hakim Hamzaoui. Le prix de la catégorie Journalisme audiovisuelle dans la sous-catégorie Emission télévisée a été décroché par l'étudiante Walaa Bourbala pour son projet d'émission sur la sécurité hydrique, tandis que le prix de la sous-catégorie Reportage télévisé a été décerné à sa collègue Chahinez Achour pour un reportage sur les changements climatiques en Algérie. Le prix du Journalisme environnemental radiophonique a été décroché par l'étudiante Amira Aouali, alors que le prix Presse écrite est revenu à l'étudiante Roumeissa Achouche pour son papier sur la pollution visuelle. Le prix Photo n'a pas été décerné, a relevé Dr. Hamzaoui, soulignant que des prix encourageant ont été accordés aux seconds dans chaque catégorie.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

32 morts et 1114 blessés en une semaine

Trente-deux (32) personnes ont trouvé la mort et 1114 autres ont été blessées dans 944 accidents de la circulation survenus durant la période du 28 mai au 3 juin, à travers le territoire national, indique mardi un bilan hebdomadaire de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Saida avec 05 personnes décédées sur les lieux des drames et 13 autres blessées suite à 13 accidents de la circulation, précise la même source. Par ailleurs, les équipes de la Protection civile ont procédé à l'extinction de 540 incendies, urbains, industriels et autres, dont les plus importants enregistrés dans les wilayas d'Alger (66), Oran (37) et Annaba (25). En outre, 6621 autres interventions ont été effectuées, durant la même période, pour le sauvetage de 455 personnes en situation de danger et pour l'exécution de 5551 opérations diverses d'assistance.

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

Le rôle de la numérisation souligné

Le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, a souligné l'importance de la numérisation dans le secteur pharmaceutique, notamment en matière de disponibilité des médicaments.

Par Slimane T

« La disponibilité des produits pharmaceutiques est un élément essentiel pour garantir les traitements aux patients. Une large gamme de médicaments doit être accessible » a souligné le ministre dans son discours à l'ouverture des travaux d'une journée parlementaire sur « la transition numérique dans le secteur de la santé : situation et perspectives », organisée à l'APN. Il a affirmé que la digitalisation des procédures et des données sur la qualité du produit et le circuit de la distribution ont « eu un impact significatif sur la disponibilité

des produits pharmaceutiques et des fournitures médicales, notamment en ce qui concerne l'approvisionnement, la distribution et le contrôle de l'état des stocks des établissements pharmaceutiques ». Le ministre a soutenu que la numérisation a abouti à la mise en place d'un système national d'information pharmaceutique qui permet simultanément la compilation des informations et l'analyse des schémas d'approvisionnement des établissements hospitaliers et des pharmacies d'officine en produits pharmaceutiques importés ou produits localement. « Nous avons également renforcé la lutte contre les pratiques commerciales illégales, notamment le monopole, la vente concomitante et la spéculation, qui ont causé des fluctuations

sur le marché du médicament, notamment pendant la pandémie de la Covid 19. C'était possible grâce au développement du portail "REQUETEMEDIC", qui permet à toute personne, pharmacien, distributeur ou citoyen victime de ces pratiques, d'alerter directement les services de notre département ministériel » a-t-il ajouté. Le ministre de tutelle a cité aussi le portail web « Prise de rendez-vous en ligne » réservé aux pharmaciens et une plateforme numérique dédiée au suivi et au traitement des déclarations de stocks et à l'enregistrement des programmes de distribution. Cette dernière donne « une visibilité immédiate de l'état des stocks et permet de prendre les mesures nécessaires pour éviter les pénuries ». « La numérisation de la

chaîne d'approvisionnement des produits pharmaceutiques a amélioré la qualité des soins de santé et favorisé une meilleure collaboration entre les différents acteurs du secteur, ainsi que l'approvisionnement en médicaments, une meilleure traçabilité et une gestion des stocks plus efficace », a assuré Ali Aoun. « Compte tenu de l'importance du reporting, de la déclaration et de l'inventaire des quantités de médicaments importés, produits et distribués, cette plateforme a été incluse dans les dispositions de la loi de finances de 2023 qui prévoit la transmission obligatoire sur la plateforme numérique du ministère des listes de stocks des produits pharmaceutiques et fournitures médicales » a-t-il conclu.

RÉCUPÉRATION DES DIFFÉRENTS DÉCHETS

Signature d'un accord entre Holding ACS -Algérie poste

Portant sur la récupération des déchets et la prestation de services, un accord de coopération a été signé, lundi à Alger, entre le Holding Algeria Chemical Specialities (ACS) et Algérie Poste. L'accord a été signé au siège de la Direction générale d'Algérie Poste par le PDG de ACS, Samir Yahiaoui et le directeur général d'Algérie Poste, Louaï

Zidi, a indiqué le Holding ACS dans un communiqué. Dans le détail, la convention comprend trois axes principaux en matière de récupération par les filiales du Holding ACS des différents déchets à l'instar du papier et du plastique et l'incinération des déchets d'Algérie poste, outre la prestation de services et de produits qui entrent dans le cadre

des activités des filiales du Holding ACS (distribution de médicaments, produits de maintenance et de nettoyage, peinture et vernis). Ce partenariat intervient à l'occasion de la célébration de la journée mondiale de l'environnement (5 juin), a conclu le communiqué.

R E.

AVEC LE RECRUTEMENT DE 7 000 ENSEIGNANTS UNIVERSITAIRES

Le taux d'encadrement passe à 1 enseignant pour 18 étudiants

Avec le recrutement des 7 000 enseignants universitaires décidé par le président de la République, l'encadrement sera sensiblement amélioré, assure Farid Bouzid, directeur général des ressources humaines au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. « Avec le plan de recrutement de plus de 7 000 enseignants, nous atteindrons les objectifs fixés dans le programme stratégique du ministère de l'Enseignement supérieur. À la prochaine rentrée universitaire, le taux

d'encadrement passera d'un enseignant pour 25 étudiants à un enseignant pour 18 dans les filières scientifiques et à un enseignant pour 23 étudiants dans les sciences humaines et sociales », déclare M. Bouzid lors de son passage dans l'émission « L'Invité de la rédaction » de la Chaîne 3 de la Radio Algérienne. Une plateforme numérique a été ouverte depuis lundi pour accueillir les demandes de recrutement. Le DRH du ministère de l'Enseignement supérieur indique que « 500 demandes ont été enregistrées durant la

première journée », précisant que le recrutement de cette année concernera exclusivement les candidats non salariés. Interrogé sur le phénomène de la fuite des cerveaux vers l'étranger, l'invité de la Chaîne 3 a assuré que le ministère prépare une série de mesures d'encouragement, notamment la révision des salaires et du régime indemnitaire des enseignants, qui permettront d'endiguer cette hémorragie en améliorant les conditions socioprofessionnelles de la profession.

R E.

Quotidien économique

Les Enjeux *Eco*

Édité par la SARL Les enjeux Eco Tel: 06 98165554

Gérant Belmihoub Abdelaziz

Directeur de publication Radji Zahir

Siège social 30, Rue Mehdi Ibn Toumert Bologhine Ibn Ziri Alger
Siège de la rédaction 03, Rue Ali Boumendjel Square Port Said, Casbah email: lesenjeuxeco@gmail.com ccb : BDL 005 00170000003889 09

Impression Centre : SIA

Distribution Centre: les enjeux Eco

PUBLICITÉ

Pour toute publicité, s'adresser à l'Agence Nationale de Communication d'Édition et de Publicité « ANEP » ALGER: PUBLICITÉ 1, avenue Pasteur email: agence.regie@anep.com.dz programmation.regie@anep.com.dz Tél. : (021) 71.16.64 - 73.71.28 Fax : (021) 73.95.59 (021) 73.99.19

RÉFORME ET MODERNISATION DES DOUANES

Les orientations du ministre des Finances

La modernisation des Douanes est l'une des priorités du gouvernement. Un vaste chantier de réforme et de numérisation est déjà en cours. Le ministre des Finances, Laaziz Faïd a donné des orientations et instructions permettant d'améliorer le travail et les missions de la direction générale des Douanes.

Par Zahir R.

S'exprimant, ce mardi à Alger, devant les cadres de ce corps, le ministre a indiqué que l'Administration des Douanes devrait réfléchir à un programme de redynamisation de ses activités et missions, à mettre en œuvre progressivement et à évaluer régulièrement. En effet, ce programme devrait porter principalement, dira-t-il, sur l'amélioration du service public, contribuer à l'amélioration du climat des affaires et accompagner les investissements productifs par la facilitation des procédures douanières dans le cadre d'un programme de Partenariat « Douanes- entité économique ». Pour atteindre ces objectifs, poursuit le ministre, il est nécessaire de prendre des mesures liées à la législation, à l'organisation et à l'environnement de l'administration des douanes. Sur ce point, il a recommandé une série de propositions. Il s'agit de la consolidation du dispositif législatif ; la consécration au niveau national des normes et standards internationaux mentionnés dans les accords ratifiés par notre pays ; l'adaptation de la structure des services extérieurs par une présence géographique flexible ; de moderniser et professionnaliser la gestion des ressources humaines et promouvoir l'éthique professionnelle ; le renforcement du contrôle interne préalable et préventif et établir des portails fonctionnels et opérationnels avec le reste

des institutions qui interfèrent dans le commerce extérieur. Cependant, ajoute le ministre, il y a des procédures auxquelles il faut accorder une priorité et une importance particulière, selon les instructions du président de la République. Ça concerne notamment la mise en place d'un nouveau système d'information complet, la digitalisation de la plupart des activités et la lutte contre les fausses déclarations, notamment en matière de la surfacturation.

Le nouveau Code des douanes finalisé

Pour sa part, le Directeur général des Douanes, Nouredine Khaldi a indiqué que le nouveau système d'information, élaboré avec l'appui de la Corée du Sud, est en phase d'essai et sera généralisé incessamment. L'entrée en vigueur de ce nouveau système contribuera dans l'amélioration de la qualité de service, dont les différentes opérations douanières seront dématérialisées. En effet, « grâce à ce système, nous produirons des informations économiques et statistiques fiables, permettant au gouvernement de faire des projections et surtout de mettre en place un dispositif de contrôle opérationnel. La transparence des opérations contribuera à la lutte contre le phénomène de la surfacturation et la fraude douanière », détaille le DG des Douanes lors de cette rencontre. Dans le domaine des réformes juridiques, l'intervenant a fait savoir que l'avant-projet de loi régissant

le code des douanes a été finalisé est sera soumis au parlement pour débat, après son approbation par le gouvernement. Ce nouveau cadre réglementaire a pris en considération les nouvelles mesures encadrant le commerce et le transport de marchandises et également la lutte contre les pratiques illicites. Ainsi, cette révision s'inscrit étroitement avec la nouvelle vision économique de l'Algérie, dont la diversification de l'économie nationale est une priorité absolue.

1148 milliards de DA de recettes en 2022

Sur un autre registre, le DG des Douanes a indiqué que les services de ce corps contribuent d'une manière significative à l'alimentation du Trésor public. En 2022, les douanes ont recouvré 1148 milliards de DA. « Au cours de l'année 2022, les services de la douane ont réalisé un bilan significatif. D'importants revenus ont été réalisés pour le trésor public, estimés à 1100 milliards de dinars, reflétant les efforts de l'institution de contrôle pour financer le Trésor public », souligne-t-il. Le même responsable a ajouté que le département des douanes a réalisé, en coordination avec les opérations avec diverses institutions de sécurité, un processus qualitatif de lutte contre la contrebande. Chiffres à l'appui : saisie de 10 tonnes de kif traité et 4,8 millions de comprimés psychotropes et 520 tonnes de produits alimentaires de large consommation.

POLITIQUES PUBLIQUES

Le CNESE renforce ses capacités d'évaluation

Le Conseil national économique, social et environnemental (Cnese) veut renforcer son travail d'évaluation des politiques publiques liées aux questions environnementales. C'est dans ce cadre qu'il a lancé, hier mardi à Alger, un projet de jumelage institutionnel avec le Cnese français.

Une initiative qui entre dans le cadre des objectifs du programme « Facilité d'Appui aux priorités du partenariat Union européenne-Algérie » et, plus spécifiquement, dans le cadre de la priorité commune de partenariat « énergie, environnement et développement durable », indique le secrétaire général du Cnese algérien, Mohamed El Amine Djafari, à l'ouverture de la rencontre organisée à Alger à l'occasion du lancement de ce jumelage.

L'intervenant a rappelé que le Cnese, en tant qu'institution consultative placée auprès du président de la République, s'est chargé de la dimension environnementale à la faveur de sa constitutionnalisation en 2020, précisant que la prise en charge de cette dimension « requiert le renforcement des capacités de notre institution, afin d'aligner au mieux l'action gouvernementale dans le domaine environnemental ».

L'évaluation rigoureuse et précise de cette action nécessite « une maîtrise technique et méthodologique, que le CNESE envisage de renforcer davantage à travers l'exécution de ce projet de jumelage », a-t-il ajouté.

Programmé pour une durée de 18 mois, le jumelage entre les deux institutions prévoit 14 activités devant permettre d'atteindre des résultats bien définis en matière d'évaluation des politiques publiques liées à la transition énergétique, à la protection de l'environnement, à la lutte contre les changements climatiques et au développement durable.

Il devra également permettre de définir et mettre en œuvre les instruments servant à effectuer tous les travaux d'évaluation, mais aussi d'élaborer une série de recommandations pour « l'intégration de l'économie verte dans le développement socio-économique national ».

Il convient de rappeler que le programme de « Facilité d'appui aux priorités du partenariat UE-Algérie », dans lequel s'inscrit ce jumelage, a été mise en place en décembre 2019 avec pour objectif d'accompagner la mise en œuvre des priorités communes du partenariat UE-Algérie.

Ces priorités communes couvrent 5 domaines d'intérêt commun, à savoir la gouvernance et droits fondamentaux, le développement socio-économique et commerce, l'énergie, l'environnement et développement durable, le dialogue stratégique et sécuritaire et enfin la migration et la mobilité.

S R/agence

FEUILLES DE ROUTES DU SYSTÈME STATISTIQUE NATIONAL

Raccourcir les délais d'exécution

La ministre de la Numérisation et des Statistiques, Meriem Ben Mouloud, a demandé, ce mardi à Alger, aux membres des commissions chargées, au niveau du Conseil national de la statistique (CNS), d'élaborer les feuilles de routes de la stratégie nationale de développement des statistiques, de raccourcir les délais d'exécution des actions importantes pour l'amélioration du système statistique national (SSN). S'exprimant lors d'un point de presse organisé en marge de la tenue de la deuxième session extraordinaire du CNS, Mme Ben Mouloud, aussi présidente de ce Conseil, a indiqué qu'après avoir suivi la présentation des feuilles de routes établies par les trois commissions en charge de la stratégie nationale des statistiques ; des données statistiques économiques et des données statistiques sociales, elle a « demandé à leurs

responsables de raccourcir les délais d'exécution de certaines actions importantes pour l'amélioration du SSN ». La ministre s'attend à « avoir des résultats d'ici au moins le mois de septembre 2023, surtout pour la stratégie nationale des statistiques », a-t-elle précisé. Elle a également fait état de la présentation des résultats des travaux menés par les groupes installés pour la mise à jour de l'année de base du produit intérieur brut (PIB), ainsi qu'à l'intégration de l'« économie non observée » dans l'élaboration des comptes économiques. Les membres du CNS se sont, en outre, penchés sur les canevas élaborés et envoyés à tous les secteurs « pour enrichissement et validation de la donnée statistique produite et surtout des besoins des secteurs en matière de statistiques », a-t-elle ajouté, expliquant que ces canevas « vont être la base

de la conception des fonctionnalités de la plateforme de statistiques dynamiques et pour la récolte de l'information, du niveau local au niveau central ». La ministre a rappelé que son département est « technique et transversal », ce qui lui demande de travailler en collaboration avec tous les secteurs, sachant que les membres des commissions et des groupes sont des cadres représentants les départements ministériels. Mme. Ben Mouloud a souligné, également, lors de son allocution d'ouverture, que le gouvernement accordait « une place particulière » au développement et au renforcement du SSN « comme moyen efficace et effectif d'élaboration, de suivi et d'évaluation des politiques publiques économiques et sociales, tout en veillant à la prise en compte des technologies numériques dans les fi-

lières statistiques ». Elle a rappelé, à ce titre, les nombreux dossiers liés au domaine de la statistique, sur lesquels travaille actuellement son département, à l'instar de développer une plateforme numérique dynamique pour les statistiques et la mise à jour de l'année de référence du PIB. Il s'agit également de l'intégration du « secteur invisible », ajoute-t-elle, dans l'élaboration des comptes économiques, de la création d'un numéro d'identification commun des entreprises, la réparation d'une évaluation précise et complète du système statistique du secteur agricole, la préparation et le développement d'une stratégie nationale pour le développement des statistiques comme vision à long terme, ou encore la modernisation du cadre institutionnel et juridique du SNS.

Synthèse R E.

ALGÉRIE/ITALIE

Consolider la coopération bilatérale dans le domaine de la pêche

Le ministre de la Pêche et des Productions halieutiques Ahmed Bidani a reçu, lundi à Alger, le ministre de l'Agriculture, de la Souveraineté alimentaire et des Forêts de la République italienne, Francesco Lollobrigida, avec qui il a évoqué les voies et moyens de renforcer la coopération bilatérale dans les domaines de la pêche et de l'aquaculture, indique un communiqué du ministère. Lors de cette rencontre qui s'est déroulée en présence de cadres du secteur et du Directeur général du Centre national de recherche et de développement de la pêche et de l'aquaculture (CNRDPA), une feuille de route sur la coopération entre les deux pays a été présentée dans le but de consolider la coopération dans le domaine de la pêche et de l'aquaculture. Cette feuille de route prévoit le renforcement de la coopération, particulièrement dans la branche de l'aquaculture notamment en ce qui concerne les cages flottantes en mer, à travers le transfert d'expertises et de connaissances dans la production de d'intrants et d'aliments de poissons, avec possibilité de lancement de projets de coopération entre opérateurs des deux pays dans le domaine de l'engraissement du thon rouge, des industries manufacturières, et de l'échange des connaissances, des expertises et de la recherche scientifique à travers des projets de jumelage entre les instituts des deux pays. Il a, également, été décidé d'installer un groupe de travail technique entre les cadres des deux ministères, chargé d'examiner les possibilités d'investissement dans le cadre d'un partenariat stratégique, avec l'organisation de visites entre les professionnels et opérateurs économiques des deux pays, conclut le communiqué.

R E

COMMERCE

Le nombre d'exportateurs passe à 1.600 opérateurs

Les mesures prises par les pouvoirs publics en matière de facilitation des exportations ont permis d'augmenter le nombre d'exportateurs effectifs à 1.628 opérateurs actuellement contre 475 en 2010, a affirmé à Alger le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni.

Par R E

Lors de son exposé devant la Commission des affaires économiques, du développement, de l'industrie, du commerce et de la planification à l'APN, sous la présidence de Kamel Belakhdar, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar et plusieurs cadres du ministère, M. Zitouni a expliqué cette hausse par les mesures prises encourageant les exportations hors hydrocarbures et accompagnant les exportateurs à la faveur notamment de la facilitation des procédures d'exportation et l'accompagnement des entreprises dans le processus d'homologation de leurs produits par les laboratoires compétents, en sus du paiement d'une partie des coûts de transport et de la participation aux foires organisées à l'étranger. M. Zitouni a présenté devant les membres de la Commission les grandes lignes de la stratégie adoptée en coordination avec les différents secteurs concernés par l'exportation en vue de promouvoir les exportations hors hydrocarbures. Il s'agit de plusieurs mesures prises dont l'ouverture d'ateliers techniques et l'activation de la cellule d'écoute au profit des exportateurs à l'effet de leur assurer l'accompagnement systématique et de qualité sur le terrain et d'explorer certains marchés de gros et les bases logistiques, en tant que plateforme d'exportation des produits dans les marchés mondiaux notamment les marchés frontaliers. Le ministre a évoqué également la création d'une commission multisectorielle chargée d'inspecter les postes frontaliers (Debdeb, Bou Chebka et Taleb Larbi) et d'examiner leur opérationnalité en vue de contribuer à la facilitation des opérations d'exportation vers les marchés des pays voisins. La stratégie adoptée prévoit l'élaboration d'un programme pour la participation de l'Algérie aux manifestations économiques à

l'étranger au deuxième semestre 2023 et en 2024, a fait savoir le ministre qui a réaffirmé à ce propos la nécessité d'associer les opérateurs économiques et les associations professionnelles dans la sélection des marchés ciblés suivant une approche analytique des opportunités disponibles et les capacités de production dont dispose le pays dans chaque filière. La stratégie comprend également l'ouverture de succursales de la société Algérienne des Foires et Exportations (SAFEX-SPA), au Niger, en Mauritanie, et au Sénégal, qui soient une plateforme de distribution et une vitrine promotionnelle durable pour les produits algériens dans ces pays. A cela s'ajoute une révision de l'organisation de l'Agence Nationale de Promotion du Commerce Extérieur (ALGEX) et de la chambre algérienne du commerce et de l'industrie, ainsi que de l'organigramme des conseils des hommes d'affaires, à travers l'organisation de rencontres cycliques, pour les renseigner sur les perspectives et la désignation des fonctions, tout en soulignant le rôle efficace de ces conseils dans le renforcement de la diplomatie. En ce qui concerne les imports, le ministre a affirmé que les opérations "d'épuration" amorcée par le secteur de l'économie, qui a permis de réduire le nombre d'importateurs de 42.805 à 14.641. Une opération qui s'inscrit dans le cadre des efforts visant à réguler les importations, surtout celles qui ne servent pas l'économie nationale, ajoute M. Zitouni. Le ministre du Commerce a relevé l'importance de la numérisation de l'opération de suivi sur le terrain des prix de marchandises importées et de leur disponibilité sur le marché national pour prendre des mesures préventives visant à contenir toute perturbation éventuelle sur le marché, en sus de l'accélération du traitement des dossiers d'importation pour réduire la durée de séjour des conteneurs dans les zones sous contrôle des douanes pour éviter des taxes supplémentaires en devises.

RETRAIT DES LICENCES D'IMPORTATION

Les précisions du ministre du Commerce

Les licences d'importation seront retirées aux importateurs qui refusent d'approvisionner le marché dans un délai maximum d'un mois, a révélé, ce mardi le ministre du Commerce, Tayeb Zitouni. Le ministre a déclaré que cette décision a été prise parce que les licences d'importation accordées aux importateurs et aux opérateurs économiques n'ont pas été exploitées. Zitouni a déclaré que parfois le ministère accorde des licences de domiciliation bancaire aux opérateurs économiques et aux importateurs pour approvisionner le marché et mettre fin à la pénurie et la spéculation sur les prix, mais dans de nombreux cas, ces licences restent bloquées. Tayeb Zitouni a estimé que cette question provoque une pénurie sur le marché, comme cela s'est produit avec les préparations pour nourrissons, malgré l'octroi de licences d'importation à 9 opérateurs. En conséquence, indique le ministre, une décision a été prise de valider ces autorisations pour une durée d'un mois à compter de la date de leur réception et règlement, après quoi elles sont considérées comme nulles pour être retirées et accordées à un autre opérateur.

R E.

LA ROUTE TRANSSAHARIENNE ACHÉE À 90%

Faire de cet axe continental un corridor économique

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Lakhdar Rakhroukh, a affirmé, avant-hier à Alger, que les pays concernés par la route transsaharienne, dont le taux d'avancement des travaux a atteint 90%, sont appelés à se préparer à faire de cet axe continental un corridor économique par excellence. M. Rakhroukh a indiqué, lors des travaux de la 75e session de la réunion du Comité de liaison de la route transsaharienne (CLRT), qu'une fois les travaux de réalisation achevés, les pays concernés doivent se préparer à faire de cette route un corridor économique, en élargissant le cadre des consultations avec les autres secteurs concernés, à savoir les Finances, le Commerce, les Transports, et ce pour promouvoir les échanges et faciliter les opérations commerciales" entre les pays traversés par la Transaharienne. L'ouverture de la réunion du Comité, qui regroupe les représentants de l'Algérie, de la Tunisie, du Mali, du Niger, de Nigéria et du Tchad, s'est déroulée en présence du ministre des Finances, Laaziz Faïd, du ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni, et du ministre des Transports, Youcef Cherfa. Cette rencontre de deux jours, examinera l'avancement des travaux de la réalisation de la route "stratégique", ainsi que les mécanismes visant à faire de cette route un corridor économique, conformément à ce qui a été convenu lors de la 73e session du Comité, tenue à Alger en juin 2022, en vue de "promouvoir les échanges commerciaux, qui sont parmi les axes les plus importants

inscrits à l'ordre du jour, et de mobiliser les ressources pour ce projet, qui devrait désenclaver les populations de nos pays", a précisé le ministre. M. Rakhroukh a ajouté que les six pays concernés par ce projet ont convenu durant la réunion du Comité à Alger en juin 2022 de faire "de cette route un corridor économique selon une vision d'intégration et de développement, par des méthodes de gestion modernes, via la valorisation et l'exploitation optimale de ce projet, notamment pour promouvoir et faciliter les échanges commerciaux". La réunion se déroule avec la participation des représentants de la Banque Islamique de Développement et de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement.

Prochain lancement des travaux du projet de la route Tindouf-Zouirete

S'agissant des tronçons dont les travaux n'ont pas encore été entamés, notamment au Mali, M. Rakhroukh a évoqué "l'éventuelle contribution de l'Algérie au lancement de la réalisation, en particulier pour les tronçons reliant les frontières algéro-maliennes et la région de Kidal". Evoquant l'importance de cette route continentale, "vecteur du développement socioéconomique et de l'amélioration des conditions de vie et de la stabilité" dans les pays concernés, le ministre a souligné que "le soutien continu de l'Algérie pour le parachevement de la réalisation de la route transsaharienne s'inscrit dans le cadre des efforts du président de la République, M. Abdelmad-

jid Tebboune, en faveur des questions africaines, à travers sa vision pour la promotion des mécanismes de coopération et de développement". Les projets structurants, à l'instar de la route transsaharienne, de la dorsale africaine en fibre optique et du gazoduc reliant l'Algérie et le Nigeria, traduisent la volonté et l'engagement de l'Algérie de réaliser l'intégration régionale dans le continent, a-t-il ajouté. Ces projets traduisent, également, l'intérêt accordé par le président de la République à "la promotion de la coopération dans le but de réaliser le développement dans le continent à travers la création de l'Agence algérienne de coopération internationale pour la solidarité et le développement en 2020 et la consécration d'un (1) milliard USD pour le financement des projets de développement, dont ceux des infrastructures en Afrique", a-t-il poursuivi. M. Rakhroukh a affirmé, dans ce cadre, que la route transsaharienne, une des priorités stratégiques de l'Algérie, est liée à d'autres projets, dont la route reliant Tindouf à Zouerate (Mauritanie) sur une longueur de près de 800 km, qui se veut une pénétrante importante vers l'Afrique de l'Ouest. Les travaux de réalisation, dont le lancement "est prévu pour bientôt", seront pris en charge par un groupe d'entreprises algériennes après la finalisation des études techniques en septembre prochain, sous la supervision d'un bureau d'études public algérien, avec l'examen de la possibilité de relier cet axe à la route transsaharienne.

PROJET DE LOI SUR LES RETRAITES

Une revalorisation fixée à 100 % du SNMG

Dans un souci d'équité et de justice sociale, le gouvernement s'apprête, à revaloriser les pensions des retraites avec comme seuil minimal de référence le SNMG (salaire national minimum garanti) Devant les députes de l'assemblée nationale le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, a présenté, un exposé sur le projet de loi modifiant et complétant la loi 83-12 relative à la retraite.

Par Réda Hadi

Lors de la présentation du projet en plénière à l'APN, le ministre a précisé que ce projet de loi vise à asseoir la politique sociale équitable adoptée par notre pays en vue de protéger les catégories vulnérables des retraités à faible revenu. Il vient en concrétisation des engagements du président de la République, et en application de ses instructions données lors de la réunion du Conseil des ministres du 25 décembre 2022, portant amélioration du pouvoir d'achat des citoyens en vue de préserver leur dignité en leur garantissant un revenu décent notamment pour les retraités et ce par la révision du montant des pensions et des allocations de retraite pour réaliser la justice sociale. Il tend notamment à revoir le seuil minimum des pensions de retraite, qui sera fixé à 100 % du salaire national minimum garanti (SNMG) au lieu de 75 %, en modifiant et en complétant l'article 16 de ladite loi. Des sources proches de ce dossier, affirment que la modification de la loi sur la retraite s'inscrit dans le

cadre de la révision des pensions de retraite décidée par le président de la République, en janvier 2023, lequel a réitéré son engagement à «poursuivre la stratégie d'amélioration du niveau de vie des citoyens, dont les retraités, une catégorie qui a beaucoup donné à l'Algérie au cours des années de service et qui mérite gratitude et valorisation. Ces mêmes sources précisent que deux articles de loi sont ainsi modifiés afin de permettre une «amélioration du pouvoir d'achat des retraités Il s'agit des articles 16 et 47 de la loi n°83-12 du 2 juillet 1983. L'article 16 stipule que «le montant annuel de la pension (de retraite, ndlr) ne peut être inférieur à 2800 fois le montant horaire du salaire national minimum garanti». L'article 47 concerne l'allocation de retraite et la condition d'âge pour ouvrir droit à cette allocation. Il stipule : «Il est institué une allocation de retraite en faveur des travailleurs, âgés de moins de 65 ans qui ne remplissent pas, à cet âge, la condition de durée du travail et qui peuvent faire valider au moins cinq années ou vingt trimestres». Le gouvernement a, à ce sujet, examiné en mars dernier un avant-

projet de loi modifiant et complétant les dispositions des articles sus-indiqués.

Seuil minimum

L'avant-projet de loi vise, selon la même source, à consacrer l'augmentation du seuil minimum du montant annuel de la pension de retraite de 75% à 100% du montant annuel du salaire national minimum garanti (SNMG) et à fixer le seuil minimum pour l'allocation de retraite annuelle à concurrence de 75% du SNMG. Rappelons que la mesure d'augmentation des allocations et pensions de retraite entrée en vigueur le mois de mars écoulé, avec effet rétroactif à partir de janvier 2023, a touché 2 985 000 bénéficiaires, selon des chiffres du ministère du Travail. En 2022, le gouvernement avait décidé de revoir à la hausse le seuil minimum de la pension de retraite à 15 000 DA pour ceux qui percevaient une pension inférieure à 10 000 DA et à 20 000 DA pour ceux qui percevaient une pension de 15 000 DA. La même année, le président de la République avait donné des instructions pour augmenter les pensions

de retraite au titre des années 2021-2022. Des augmentations de 10% pour les pensions inférieures ou équivalant à 15 000 DA, de 5% pour celles comprises entre 15 000 à 20 000 DA, 3% pour les pensions allant de 20 000 à 43 000 DA, outre l'augmentation de 2% des pensions de plus de 43 000 DA. Les retraités dont les pensions sont supérieures à 50 000 DA se sont vus exclus de ces augmentations. Selon l'Organisation syndicale des retraités algériens (OSRA), ce niveau par le haut, est une forme d'injustice Tan que l'OSRA avait lancé récemment un appel au président de la République, au Conseil constitutionnel et aux deux Chambres du Parlement, pour faire appliquer la Constitution et rendre justice à plus de 400 000 retraités privés d'augmentations. Elle continue à revendiquer l'abolition de l'IRG pour les retraités, ce qui pourrait, corriger une telle erreur. Reste que cette valorisation a été accueillie d'une manière assez favorable, car même parmi ces retraités, certains estiment qu'à la base, les calculs sont faussés.

PROLONGATION DE LA DURÉE DES FÊTES DE AID EL-FITR ET AID EL-ADHA

Contribuer au renforcement de la cohésion sociale

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Fayçal Ben-taleb a affirmé, lundi à Alger, que l'amendement du projet de loi fixant la liste des fêtes légales visait à contribuer au renforcement des liens communautaires, notamment à travers la prolongation d'une journée de la durée des fêtes de Aid El-Fitr et Aid El-Adha. Présentant le projet de loi N 6-278 fixant la liste des fêtes légales, lors d'une plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN), le ministre a précisé que cette modification s'inscrit dans le cadre de « la mise en œuvre des instructions du président de la République portant prolongation d'une journée de la durée des fêtes de Aid El-Fitr et Aid El-Adha, soit trois (03) jours chômés et payés au lieu de deux, pour répondre aux préoccupations des ci-

toyens ». Cette modification, ajoute-t-il, « est à même de contribuer au renforcement de la cohésion sociale et des liens de sang liens de parenté, et de permettre aux citoyens de célébrer ces deux fêtes religieuses, de faire les déplacements inter-wilayas, et de visiter les familles et les malades ». A l'occasion de cette séance présidée par Fateh Brikat, vice-président de l'APN, le ministre a relevé « l'écho positif de l'initiative du Président Tebboune chez les citoyens concernant la prolongation d'une journée de la durée des fêtes de Aid El-Fitr et Aid El-Adha », car cela « permettra de réunir les conditions de bien-être et de sérénité et confortera le tissu social en sus de l'impact important sur la préservation de sa stabilité ». Il s'agit d'une réaffirmation de l'apparte-

nance de notre peuple à la nation musulmane. Pour leur part, les députés ont salué cet amendement visant à « donner une occasion aux citoyens pour célébrer ce rite et contribuer ainsi à renforcer la solidarité et les liens sociaux ce qui conforte la cohésion sociale ». La Commission de la santé, des affaires sociales, du travail et de la formation professionnelle de l'APN a salué, dans son rapport préliminaire, la décision du Président Tebboune relative à la prolongation de la durée des fêtes de Aid El-Fitr et Aid El-Adha à trois jours car cela « renforce le processus de promotion de la vie sociale » ainsi que « le rassemblement des familles algériennes notamment à travers les fêtes religieuses ».

R N.

COOPÉRATION

Tenue à Alger d'un Forum d'affaires algéro-russe

Un Forum d'affaires algéro-russe a été tenu hier à Alger. Placé sous le thème : « Nouveaux horizons à la coopération entre les deux pays, cette rencontre a été l'occasion de renforcer les échanges sur les opportunités de partenariat. Le vice-président et porte-parole de la Confédération Algérienne du Patronat Citoyen, Souheil Guessoum, qui a pris part à Forum, dans son intervention, exposé les principales dispositions de la loi sur l'investissement et les différentes réformes structurelle engagées par l'Algérie afin d'instaurer un environnement des affaires attractif, stable et transparent. Une délégation d'hommes d'affaires et de chefs d'entreprises russes ont effectué depuis hier mardi ne visite de deux jours en Algérie. Des rencontres « B2B » ont été tenues avec leurs homologues algériens pour discuter des opportunités de partenariat entre les deux parties. « C'est une occasion unique de rencontrer vos homologues russes et d'établir des partenariats prometteurs » souligne le communiqué de la Chambre de commerce et d'industrie de la wilaya d'Alger «Mezghna », organisatrice de l'événement.

L'objectif est la recherche d'opportunités d'investissement dans 13 secteurs. Cette délégation est composée de représentants de différents secteurs d'activité, tels que l'industrie automobile, l'agroalimentaire, les technologies pétrolières et gazières, les équipements CNC, les systèmes de sécurité aérienne, les stations de pompage, les équipements galvaniques. Les infrastructures ferroviaires, les solutions informatiques, l'industrie pétrolière et gazière, les services pétroliers, la révision des groupes motopropulseurs d'hélicoptères, et bien d'autres encore, sont également représentées, précise dans un communiqué la Chambre de Commerce et d'Industrie Mezghna d'Alger. A cet effet, la CCI d'Alger a invité les opérateurs économiques algériens à « saisir cette opportunité exceptionnelle de rencontrer des représentants d'entreprises russes renommées dans votre secteur d'activité ».

S R.

TÉBESSA

Mise en service de 27 postes transformateurs électriques dans des exploitations agricoles

Au total, 27 postes transformateurs électriques ont été mis en service dans plusieurs exploitations agricoles de la wilaya de Tébessa, a-t-on indiqué mardi à la direction locale de distribution de l'électricité et du gaz. La responsable de la cellule de communication de cette structure, Nardjes Benarfa, a précisé à l'APS que ces équipements électriques sont désormais opérationnels dans les communes d'El Ma Labiod, de Chréa, de Bir El Ater, de Negrine, de Morsot, d'El Ogla et de Tébessa, contribuant ainsi à améliorer le service public fourni aux agriculteurs. Elle a ajouté que 4 autres postes transformateurs seront prochainement réceptionnés et mis en service dans autant d'exploitations agricoles, soulignant que la réalisation de ces équipements a nécessité une enveloppe financière de plus de 220 millions de dinars. Mme Benarfa a rappelé que depuis le début de l'année 2022, pas moins de 625 exploitations agricoles ont été raccordées au réseau électrique, dans la wilaya de Tébessa, à l'effet de soutenir l'irrigation d'appoint et d'augmenter les capacités productives des différentes filières agricoles. Elle a également souligné que la fourniture d'énergie électrique permettra aux exploitations concernées d'étendre les superficies irriguées et d'améliorer la production agricole, céréalière notamment, et d'augmenter les rendements de l'arboriculture fruitière.

APS

PATRIMOINE NATUREL
À BATNA

Larbâa aura Bientôt son parc

Un parc naturel est en phase de création dans la région montagnieuse des Aurès, précisément dans la commune de Larbaâ, Sise à une soixantaine de kilomètres au sud de la ville de Batna. Englobant la forêt domaniale de S'Gag, qui relève du secteur forestier d'Aïn Touta, ce site naturel s'étale sur 2.000 hectares. Il abrite des arbres précieux, tels le cèdre de l'Atlas, le genévrier, le pin d'Alep, le frêne et le chêne vert. Un environnement aux décors variés, où plusieurs animaux sauvages, dont l'hyène rayée, le putois, l'aigle royal, le loup doré africain, le vautour fauve, la belette, le porc-épic, le renard rouge et divers rongeurs ont élu domicile. Par ailleurs, parmi les espèces ayant complètement disparu de cette région, on peut citer la gazelle des montagnes, ou encore le mouflon à manchettes qui a été aperçu pour la dernière fois, il y a plus d'une vingtaine d'années, dans le Djebel Metlili, à 45 kilomètres au sud de Batna. Pour rappel, la wilaya, avec ses espaces forestiers dépassant les 320.000 hectares, abrite une faune et une flore d'une diversité considérable. Outre cette richesse naturelle, elle dispose de l'un des onze parcs nationaux, à savoir celui de Belezma. Celui-ci, situé au nord du chef-lieu, s'étale sur 26.250 hectares. Créé en 1984, il est classé cinquième à l'échelle nationale de par son importance. Il abrite des centaines d'espèces végétales et animales.

SEMENCES DE POMME DE TERRE DE 1ÈRE ET 2ÈME GÉNÉRATION

Une production de plus de 11.000 qx attendue à Guelma

Pas moins de 11.200 quintaux de semences de pomme de terre de saison de 1ère et 2ème générations seront produits au terme de la campagne de récolte de ce tubercule, fin juin en cours, dans la ferme pilote Richi Abdelmadjid relevant de la commune de Belkheir (Guelma), a indiqué le responsable de l'exploitation Brahim Boucetta.

L'objectif de la campagne, menée dans le cadre du programme national lancé ces dernières années, est de permettre au pays de réduire substantiellement l'importation de semences de l'étranger, a ajouté le directeur de la ferme pilote. Il a précisé à l'APS que l'opération de récolte de semences de pomme de terre de saison se déroule sur une superficie totale de 29 hectares dans les variétés blanche et rouge « Désirée » et « Spunta », plantées en janvier 2023. La ferme Richi Abdelmadjid, qui produit des semences depuis 2017, dispose de deux pôles dédiés à la production de ce type de semences, le premier sous serres pour produire la 1ère génération et le deuxième, à l'air libre, pour la production de la 2ème génération. M. Boucetta a ajouté que la campagne de récolte sous serres concerne quatre hectares dans lesquels 400.000 unités de « génération zéro »

ont été plantées. Il s'agit, a-t-il expliqué, de petits tubercules de semences produits dans le laboratoire de la Société agro-développement (Sagrodev), situé dans la wilaya de Sétif. Il a noté, à ce propos, qu'il est prévu que ce pôle produise 1.200 quintaux de semences de pommes de terre de saison, dans la variété « 1ère génération », qui seront mises en réfrigération pour une utilisation ultérieure, dans les autres étapes de développement des semences. La campagne de récolte dans le deuxième pôle, un espace ouvert sur 25 hectares, vise à atteindre plus de 10.000 quintaux de semences de « 2ème génération » qui s'appuieront sur les semences de la 1ère génération produites au niveau de la ferme au cours des étapes précédentes. Selon M. Boucetta, les semences de 2ème génération seront distribuées à cinq opérateurs de production de semences au niveau national, désignés par la tutelle pour compléter les étapes restantes du

développement des semences jusqu'à ce qu'elles atteignent le stade pré-consommation, selon le programme national prévu au niveau central. Il a également déclaré qu'après l'achèvement de la récolte des semences de pommes terre saisonnières (1ère et 2ème génération), l'étape suivante consistera à préparer la production de semences de pommes de terre hors-saison à partir d'août prochain, sur les mêmes superficies et avec les mêmes objectifs que ceux fixés pour les semences de pommes de terre de saison. Selon les informations obtenues auprès de la même source, le parcours total de la production de semences de pommes de terre dans toutes ses étapes, depuis le laboratoire jusqu'à sa commercialisation, s'étend sur 5 ou 6 ans. La même source a affirmé, dans ce contexte, que l'Algérie, grâce à ce programme, « est proche de l'autosuffisance en matière de production de semences de pommes de terre ».

OUARGLA

Lancement d'une campagne de lutte contre la drogue

Une campagne de sensibilisation sur la prévention contre la drogue et les substances psychotropes a été lancée à Ouargla à l'initiative de la commission multisectorielle locale pour la lutte contre la toxicomanie. Intervenant lors de la cérémonie du coup d'envoi de cette campagne, le wali de Ouargla, Mustapha Aghamir, a souligné « la nécessité de coordonner les efforts pour lutter contre ce fléau, dans toutes ses formes, mettant l'accent sur l'action de sensibilisation de proximité, impliquant tous les acteurs actifs, sur les

risques et séquelles de la toxicomanie ». Les participants ont, lors d'une rencontre, tenue, dans le cadre de cette campagne, abordé ce mal, ses causes et conséquences sur la santé humaine, la société et l'économie et les solutions pour lutter contre ce fléau. Dans ce cadre, la psychologue du centre bénévole de la santé de proximité, Nadia Djouichi, a évoqué les causes de l'addiction à la drogue consistant, a-t-elle énuméré, en des facteurs psychologiques, dont l'angoisse, la curiosité, le déséquilibre personnel, et d'autres facteurs sociaux,

dont les problèmes familiaux et la mauvaise fréquentation, avant de mettre en avant l'important traitement psychologique du toxicomane en l'aidant à cesser et se débarrasser des drogues. Le représentant de la Sûreté de la wilaya de Ouargla, Chaïb Benkannoun, a, à ce titre, mis en valeur les efforts fournis par les services de sécurité dans la lutte contre le fléau de la toxicomanie et de faire le point sur les activités menées à la faveur d'un programme de sensibilisation ciblant les différents établissements pédagogiques, de formation professionnelle et l'université.

Dans ce contexte, le procureur de la république près le Tribunal de Ouargla, Fayçal Bouakal, a souligné qu'« il appartient de tirer la sonnette d'alarme contre la propagation des stupéfiants dans divers milieux et endroits ». Le représentant de la Direction des Affaires religieuses et des Waqfs, Abdelmalek Daoui, a estimé que « la lutte contre la toxicomanie en milieu des jeunes devrait être amorcée par la valorisation des mœurs de la société au travers le système pédagogique en vue de contribuer à l'ancrage des valeurs morales et de citoyenneté chez le scolarisé ».

EL TARF

Début des préparatifs pour la saison estivale

Les préparatifs de la saison estivale ont été entamés, il y a déjà quelques mois, par les pouvoirs publics de la wilaya d'El Tarf, dans le but d'assurer aux visiteurs un maximum de tranquillité et de leur offrir toutes les commodités nécessaires pour passer un agréable séjour. Lors des réunions tenues par l'exécutif de la wilaya, les daïras et les communes qui leur sont rattachées, tout a été réfléchi en tenant compte des leçons apprises du passé, avec pour objectif l'amélioration des conditions d'accueil des estivants. En ce sens, une grande attention a été accordée à l'hygiène, notamment dans la restauration où l'accent a été mis sur l'utilisation de produits frais. Ceci sans oublier la disponibilité de l'eau. Par ailleurs, les ouvriers et les employés du Centre d'Enfouissement Technique (CET) s'activent déjà pour nettoyer les plages. Leur directeur, Salim Nouacer, veille comme d'habitude au bon déroulement des travaux. A cet effet, tous les moyens nécessaires, des cribleuses et des tractopelles entre autres, sont mis à leur disposition pour débarrasser les différentes plages des divers débris tels que les bouteilles en verre ou en plastique, les branches et les sachets qui les encombrant. Aussi, la signalisation routière a été mise au

point. Des travaux de peinture, de badigeonnage et d'installation de plaques de signalisation ont aussi été réalisés. De leur côté, les services de la conservation des forêts ont lancé des campagnes de reboisement. Ils ont entrepris, en outre, un vaste travail de sensibilisation, en particulier dans les zones forestières, pour informer les populations des mesures à adopter en cas d'incendie. Pour sa part, la Protection civile a lancé un concours pour le recrutement de 296 secouristes et surveillants de baignade. Ces nouvelles recrues ont suivi un stage dans la station maritime d'El Kala et de Ben M'hidi. Concernant le volet sécuritaire, des effectifs supplémentaires de la police seront affectés à El Kala. De même, la Gendarmerie renforcera sa présence dans les zones relevant de sa compétence, notamment sur les plages de la Vieille Calle, des Sables d'Or, de Cap Rosa, de Henaya et d'El Battah. Des points de contrôle supplémentaires seront mis en place le long des routes nationales 84 A, 44, 16 et 82. Enfin, de nouveaux équipements seront déployés pour lutter contre d'éventuels incendies de forêt, dont les deux Canadiens qui seront stationnés à l'aéroport Rabah Bitat d'Annaba. Il faut dire que cette période hautement sensible diffère, à bien des égards, des

autres saisons. En effet, l'été, synonyme de vacances et de farniente, attire chaque année des milliers d'estivants qui affluent des quatre coins du pays et même d'ailleurs. Les émirgrés et les étrangers adorent les plages paradisiaques de la région. Cette dernière présente d'autres atouts propices à l'écotourisme, tels que les forêts, les lacs, un parc animalier, des auberges et des vestiges historiques, à l'image de K'sar La Fatma, dans la commune d'El Ayoun. Quant aux structures d'accueil, elles se développent d'année en année, pour répondre à la demande croissante en hébergement. À cela s'ajoutent les locations d'appartements ou de villas. Par ailleurs, des dizaines de milliers de personnes passent par le poste frontalier d'Oum Theboul, qui à lui seul capte plus de 50 % du flux de touristes se rendant vers les stations balnéaires de la Tunisie, telles que Nabeul, Hammamet, Sousse, Monastir et Djerba. Souvent, lors du voyage aller-retour vers la Tunisie, de nombreuses familles font des haltes de quelques jours à El Kala ou Ain Assel.

Pourquoi le minage de Bitcoin peut accélérer la transition vers les énergies renouvelables

Pour les pays qui cherchent à atteindre leurs objectifs de zéro net de 2050, l'interdiction de l'extraction de Bitcoin ne les mènera pas très loin. En fait, cela pourrait même être contre-productif. Par Ryan Shea, crypto-économiste chez Trakx.

Les cryptomonnaies ont été largement dénigrées pour leur impact environnemental négatif perçu. Les préoccupations portent principalement sur la quantité d'énergie dépensée dans l'extraction de cryptos. Je suis sûr que vous connaissez tous le titre des médias indiquant que l'exploitation minière de Bitcoin utilise la même quantité d'électricité ou a la même empreinte carbone que le pays X ou Y. Cependant, la réalité n'est pas aussi claire que beaucoup voudraient nous le faire croire. Après la fusion de septembre dernier, lorsque Ethereum est passé de son protocole de consensus Proof-of-Work (PoW) à Proof-of-Stake (PoS), la majorité des cryptomonnaies, mesurées par la capitalisation boursière, exécutent des algorithmes de consensus beaucoup moins énergivores. Cela les rend beaucoup plus respectueux de l'environnement.

Combien en plus ?

Selon un article de blog de la Fondation Ethereum (1), son protocole PoS est plus de 2.000 fois plus économe en énergie que le protocole PoW qu'il a remplacé, ce qui, en pourcentage, équivaut à une économie d'énergie de 99,95 % (d'une valeur d'environ 100 TWh d'électricité par an). Mis à part Bitcoin, la capitalisation boursière des cryptomonnaies utilisant le PoW comme protocole de consensus n'est que de 2,5 %, donc la question de savoir dans quelle mesure les cryptomonnaies sont, dans l'ensemble peu respectueuses de l'environnement, est plutôt une question plus précise de savoir : dans quelle mesure Bitcoin est-il respectueux de l'environnement ?

La consommation énergétique annuelle de Bitcoin est estimée à environ 100 TWh. La conversion de celle-ci en production de CO2 repose sur la connaissance de la manière dont l'électricité utilisée par les mineurs a été générée. Compte tenu de la nature décentralisée du réseau Bitcoin, il n'existe aucun moyen simple de déterminer ces informations. Elle doit être estimée. La méthode utilisée consiste à tenter d'identifier l'emplacement des mineurs de Bitcoin à partir de leurs adresses IP, puis à combiner ces informations avec l'intensité en carbone de la production d'électricité à l'emplacement donné. Ce n'est pas une méthode parfaite étant donné que les services VPN peuvent être utilisés pour masquer le pays de localisation, mais ce n'est qu'un moyen pratique de tenter cet exercice.

Sur la base de ces données, Digiconimist (2) estime l'empreinte carbone de Bitcoin à 55 millions de tonnes par an, ce qui, en utilisant la méthode de comparaison des pays, se rapproche de l'empreinte carbone de Singapour. Cela ressemble à beaucoup de CO2. Cependant, les dernières données publiées par la Banque mondiale évaluent les émissions mondiales à environ 45 milliards de tonnes métriques d'équivalent CO2 par an. Cela signifie que Bitcoin, qui, comme mentionné ci-dessus,

représente la quasi-totalité du CO2 généré par l'extraction de cryptomonnaies, équivaut à 0,12-0,18 % des émissions mondiales de CO2. Lorsqu'on l'examine en ces termes, plutôt qu'en comparaison de pays plus provocante, il est clair que dans le grand schéma des choses, Bitcoin est à peine plus qu'une erreur d'arrondi statistiquement insignifiante en ce qui concerne les émissions de gaz à effet de serre. Pour les pays qui cherchent à atteindre leurs objectifs de zéro net de 2050, l'interdiction de l'extraction de Bitcoin ne les mènera pas très loin. En fait, cela pourrait même être contre-

“

La consommation énergétique annuelle de Bitcoin est estimée à environ 100 TWh. La conversion de celle-ci en production de CO2 repose sur la connaissance de la manière dont l'électricité utilisée par les mineurs a été générée.

”

productif.

L'électricité constitue la majorité des coûts d'exploitation d'un mineur de Bitcoin, il est donc fortement incité à trouver la source d'électricité la moins chère. À la lumière des progrès technologiques des décennies précédentes, le coût de l'électricité provenant de sources non carbonées a fortement baissé et est désormais comparable, sinon moins cher, que les équivalents de combustibles fossiles - voir graphique. Il est donc financièrement logique pour les mineurs de Bitcoin de passer de l'électricité produite à partir de combustibles fossiles, à coût plus élevé à des énergies renouvelables à moindre coût.

Coût Nivelé de l'électricité (\$ par MWh)
Évidemment, la même incitation au coût s'applique à toutes les industries, cependant, la transition vers une énergie plus verte n'est pas facile. Pour de nombreuses industries, il est presque impossible de remplacer leur source d'énergie primaire, par exemple les véhicules utilitaires et les avions de ligne ont besoin de combustibles fossiles car il n'existe actuellement aucune alternative verte à grande échelle. Idem pour de nombreuses industries lourdes énergivores.

À l'inverse, pour les mineurs de Bitcoin, c'est relativement simple. L'électricité est de l'électricité quelle que soit la façon dont elle est produite et les plates-formes minières Bitcoin sont géographiquement mobiles. En conséquence, ils peuvent facilement se déplacer pour exploiter des sources d'énergie bloquées telles que

l'hydroélectricité excédentaire ou le gaz torché, que d'autres industries trouvent difficiles à utiliser et sont donc disponibles à un coût bien inférieur. En effet, le Forum économique mondial (WEF) a récemment publié une vidéo promotionnelle (3) montrant une entreprise qui utilise des déchets de méthane pour alimenter des centres de données et des plates-formes minières Bitcoin. Étant donné la tendance à la hausse des prix des combustibles fossiles en particulier, les incitations financières pousseront les mineurs de Bitcoin à devenir plus respectueux de l'environnement au fil du temps sans avoir besoin de subventions vertes du gouvernement, ce que peu d'autres industries peuvent prétendre.

Non seulement cela, mais l'exploitation minière de Bitcoin peut en fait faciliter la transition des réseaux énergétiques nationaux des combustibles fossiles vers les énergies renouvelables. L'éolien et le solaire sont réputés intermittents, ce qui les rend inadaptés à la fourniture d'électricité de base. L'utilisation de plates-formes minières Bitcoin, qui peuvent être rapidement activées ou désactivées, offre aux sociétés énergétiques un moyen de lisser les fluctuations de la production d'électricité renouvelable. Combiné avec le fait que les bénéfices de l'exploitation minière de Bitcoin peuvent être utilisés pour investir dans une capacité solaire et éolienne excédentaire, il existe un mécanisme clair pour faire des énergies renouvelables une source de production d'électricité plus stable, semblable à une charge de base - .

Mix de production d'énergies renouvelables par rapport à la capacité

À mon avis, cela représente un changement important dans le récit, car il remet en question la perception publique dominante et rend les cryptomonnaies beaucoup moins problématiques pour les décideurs politiques mondiaux désireux d'atteindre leurs objectifs de zéro net et en fait une classe d'actifs appropriée pour les investisseurs cherchant à soutenir cette transition.

source : La tribune.fr

- (1) <https://blog.ethereum.org/2021/05/18/country-power-no-more/>
(2) <https://digiconomist.net/bitcoin-energy-consumption>
(3) <https://www.weforum.org/videos/this-startup-catches-waste-methane-to-power-data-centres>

Autres sources :
<https://www.nature.com/articles/s41467-021-26355-z>
https://en.wikipedia.org/wiki/Cost_of_electricity_by_source

MAURITANIE

Faire pousser des légumes sur du sable

En Mauritanie, nos partenaires locaux encouragent le développement d'exploitations agroécologiques pour permettre aux populations de se nourrir. C'est le cas d'Awa et Awa, deux agricultrices qui ont relevé le défi d'une agriculture prospère dans un pays marqué par la sécheresse et la pauvreté.

Nous sommes en Mauritanie dans la banlieue de Nouakchott, au cœur d'un paysage sableux et pourtant étonnamment verdoyant. Deux femmes vêtues de boubous colorés se tiennent avec fierté au milieu de leurs plantations. Elles regardent chacune d'un bout à l'autre de l'horizon, en tenant dans leurs mains des légumes fraîchement récoltés.

En 2015, Awa et Awa — deux cousines inséparables — décident de se lancer dans l'agriculture pour nourrir leurs familles. Avec le soutien de notre partenaire local, le GRDR, elles se forment à l'agroécologie et acquièrent un terrain. Grâce à ce modèle, elles relèvent le défi d'une agriculture prospère au milieu d'un terrain désertique. "Chez elles, tout était vert. Avec leur couleur, leur bienveillance et leur sourire en plus, ça rendait le lieu encore plus joyeux", témoigne la photographe Roberta Valerio.

Aujourd'hui, Awa et Awa ont été rejointes par d'autres agricultrices qui se sont installées à côté de leur parcelle. L'agroécologie permet aux femmes de nourrir leurs familles malgré le manque d'eau et de générer des petites économies en vendant les surplus sur les marchés.

L'agroécologie pour lutter contre l'insécurité alimentaire

En Mauritanie, qui a l'habitude d'importer la majorité de ses denrées alimentaires, l'agriculture locale demeure un enjeu de développement pour aider les populations à se nourrir face à la flambée des prix. En 2021, plus de 20% de la population étaient en situation d'insécurité alimentaire. Et cette année encore, le retour de la sécheresse inquiète ! Le 18 mai dernier, le Programme Alimentaire Mondial (PAM) a déclaré que plus de 470 000 personnes en Mauritanie pourraient être menacées d'insécurité alimentaire si la saison des pluies enregistrait un retard.

À travers tout le pays, nos partenaires, le GRDR et le CDD, soutiennent des initiatives en agroécologie pour permettre à la population de s'adapter aux conditions climatiques difficiles et de tendre vers l'autosuffisance. "C'est très étonnant, parce que lorsqu'on sillonne le pays, on voit des régions très désertiques et tout d'un coup, on arrive dans ces exploitations qui sont très vertes", raconte Roberta Valerio qui est allée à la rencontre des bénéficiaires.

SAHARA OCCIDENTAL

Ferme condamnation de l'expulsion par l'occupant marocain de deux avocates espagnoles

La Coordination d'Etat des Associations de solidarité avec le Sahara occidental (CEAS-Sahara) et la Confédération intersyndicale espagnole, ont fermement condamné l'expulsion, samedi par les autorités de l'occupation marocaine, de deux avocates espagnoles de la ville sahraouie occupée de Laâyoune, soulignant que cet acte constituait "une violation flagrante des droits de l'Homme" dans les territoires occupés.

La CEAS-Sahara a exprimé dans un communiqué sa "ferme condamnation"

à la suite de l'expulsion par le régime marocain des avocates espagnoles Inés Miranda et Lola Travieso, mandatées par le Conseil général des avocats espagnols (CGAE), à leur arrivée à Laâyoune occupée.

La CEAS-Sahara rappelle que "la délégation s'est rendue dans la ville de Laâyoune occupée, dans le but de surveiller de manière exhaustive la situation et le respect des droits de l'Homme de la population sahraouie dans le territoire non autonome du Sahara occidental".

Et de dénoncer également que "depuis le début de l'occupation, le Maroc commet ces actes ignobles en empêchant les militants, les politiciens et le personnel des ONG d'accéder au territoire sahraoui occupé", dans le but, a-t-il précisé, de "cacher la véritable oppression subie par le peuple sahraoui, qui défend le droit à l'autodétermination et l'indépendance du Sahara occidental".

"Qu'est-ce que l'occupant marocain essaie de cacher? Que fait la MINURSO (Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum d'autodétermination au Sahara occidental) sur le territoire où les droits de l'Homme sont bafoués?",



s'interroge notamment la CEAS-Sahara qui coordonne plus de 200 associations de solidarité avec le peuple sahraoui, regroupées en différentes fédérations autonomes. De même, la CEAS-Sahara souligne qu'elle "continuera à dénoncer les expulsions arbitraires par le Maroc des militants des droits de l'Homme dans les territoires occupés du Sahara occidental". Pour sa part, la Confédération intersyndicale espagnole a fermement condamné, dans un communiqué, l'expulsion du sol sahraoui par l'occupant marocain des deux avocates espagnoles et dénoncé aussi "les violations continues des droits de l'Homme et de la liberté d'expression commises dans les territoires sahraouis occupés".

Face à cette situation, la Confédération intersyndicale a appelé à "la solidarité internationale avec le

peuple sahraoui et en particulier avec ceux qui subissent la répression et la violence continue dans les territoires occupés".

"Il est temps de mettre fin à l'exil, à la torture et à l'occupation. De même, il est crucial que les gouvernements européens, en particulier celui d'Espagne (puissance administrante), cessent de détourner le regard et prennent des mesures concrètes pour résoudre le conflit du Sahara occidental, occupé par le Maroc depuis 1975, a-t-elle souligné dans son communiqué.

Pour rappel, le Conseil général des avocats espagnols avait dénoncé aussi, dans une lettre écrite au ministère des Affaires étrangères, le fait que les deux avocates espagnoles de l'Association internationale des juristes pour le Sahara occidental, aient été expulsées de la ville occupée de Laâyoune

"sans aucun motif valable", et appelé le ministère à "formuler une plainte écrite aux autorités marocaines" à la suite de cette énième attitude.

Dans le même contexte, l'Association internationale des juristes pour le Sahara occidental (IAJUWS) a élevé la voix pour protester contre "le boycott systématique et continu des missions d'observation des droits de l'Homme au Sahara occidental par les autorités marocaines".

Le Bureau exécutif des défenseurs sahraouis des droits de l'Homme au Sahara occidental (CO-DESA) a, quant à lui, déploré dans un communiqué l'expulsion des deux avocates espagnoles et souligné dans ce sens, que "le Maroc ne souhaite pas que des juristes et des observateurs internationaux se rendent au Sahara occidental occupé, pour continuer à réprimer et maintenir son blocus militaire, policier et médiatique imposé au territoire".

Depuis 2014, le régime marocain a expulsé près de 300 personnes de 21 pays et 4 continents qui tentaient d'accéder au Sahara occidental. Ces expulsions visent à éviter la mise à nu, devant l'opinion publique internationale, des graves violations par les autorités de l'occupation des droits de l'Homme dans les territoires occupés.

SELON LE MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE

La Tunisie peut exporter plus de 5,5 millions de tonnes d'hydrogène vert vers l'Europe d'ici 2050

En tenant compte de son positionnement et de son potentiel en énergies renouvelables, la Tunisie peut devenir un acteur important de l'hydrogène vert en Afrique du Nord, où plusieurs pays veulent se positionner sur le marché promoteur de cette énergie du futur. La Tunisie est en mesure d'exporter 5,5 millions à 6 millions de tonnes d'hydrogène vert vers l'Europe d'ici 2050, selon le directeur général de l'électricité et de la transition énergétique au ministère de l'énergie, M. Belhassen Chiboub.

Cette quantité représenterait la part du pays dans les importations prévues par l'Europe en provenance de la région (Tunisie, Algérie et Libye), soit un total de 11 millions de tonnes d'hydrogène vert, a déclaré le responsable, qui se réfère aux chiffres publiés par l'initiative European Hydrogen Backbone (EHB).

Le responsable a indiqué que la Tunisie dispose d'énergies renouvelables excellentes et complémentaires, notamment l'énergie solaire et éolienne, en plus d'être située à proximité de l'Europe où la demande est

forte. C'est ainsi, selon lui, que le pays envisage de mettre en place un réseau de transport d'hydrogène vert de Gabès et Tataouine vers la région du Cap-Bon, de manière à contribuer à l'exportation d'hydrogène vert vers l'Europe.

Bien que la Tunisie présente effectivement des atouts puissants pour se positionner sur le marché de l'hydrogène vert, le pays part tout de même avec un retard vis-à-vis de ses voisins en Afrique du Nord, notamment le Maroc, l'Algérie ou encore l'Égypte.

ENTRE LA RDC ET L'ÉMIRATI PRIMERA GROUP

La société civile demande la renégociation du contrat minier

Fin décembre 2022, le gouvernement congolais a annoncé la signature d'un accord avec une société privée émiratie pour exporter l'or et les minerais 3T produits artisanalement dans le pays. Les termes du contrat ont été révélés depuis quelques jours et suscitent des critiques.

En RDC, la coalition de la société civile « Le Congo n'est pas à vendre » a dénoncé ce week-end l'accord conclu fin 2022 entre le gouvernement et la société Primera Group, basée aux Émirats arabes unis. Elle demande notamment la suppression du monopole de 25 ans accordé à cette société pour l'exportation de la production artisanale congolaise d'or et de minerais 3T (coltan, étain, tungstène). À en croire la coalition, les termes de l'accord, révélés par les autorités fin mai, accordent aussi « des allègements fiscaux très généreux » aux deux filiales locales de Primera. Selon le contrat dont l'Agence Ecofin a pu obtenir copie, Primera Group a en effet obtenu un

taux d'imposition exclusif pour chacune de ses deux filiales, « non accordé à une autre entité ». Primera Gold DRC est ainsi imposé à hauteur de 0,25 % sur les exportations d'or, contre 3,5 % pour Primera Metals DRC sur les exportations de minerais 3T, sur une période de 25 ans renouvelables. Le taux d'imposition sur l'or est 10 fois inférieur aux taxes appliquées aux autres sociétés d'exportation d'or artisanal, assure Le Congo n'est pas à vendre. Selon Gregory Mthembu Salter, ancien membre du groupe d'experts des Nations unies sur la RDC cité par Reuters, le taux est aussi 40 fois inférieur à celui imposé à une petite société locale de raffinerie d'or. La coalition constate par ailleurs que les bé-

néficiaires réels du contrat avec Primera Group ne sont toujours pas connus. Notons pourtant qu'il s'agit d'une exigence de l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives, organisation à laquelle appartient la RDC. On sait seulement que le gouvernement détient 45 % du capital social de Primera Gold DRC et Primera Metals DRC, contre 55 % pour Primera Group. Pour rappel, les activités des deux filiales de Primera concernées par le partenariat avec le gouvernement congolais doivent aider à la lutte contre les exportations illégales d'or et de minerais 3T produits artisanalement. Entre janvier et février, Primera Gold a ainsi permis d'exporter plus d'or artisanal qu'au cours des deux dernières années.

EGYPTE

Le géant sud-coréen Samsung Electronics installera une usine de téléphones mobiles

L'usine, qui devrait générer à terme environ 1 400 emplois directs et indirects, permettra un transfert de technologies et de savoir-faire technique pour soutenir le développement du secteur industriel en Egypte. Le géant technologique sud-coréen Samsung Electronics va implanter une usine de téléphones mobiles en Egypte, selon un communiqué du ministère égyptien des Communications et des Technologies de l'information vendredi 2 juin. L'usine, qui sera construite sur une superficie de 6 000 m² à Beni Suef (100 km au sud du Caire), devrait générer à terme environ 1 400 emplois directs et indirects. « Le site produira les dernières générations de téléphones porta-

bles pour répondre aux besoins du marché égyptien. Il contribuera au transfert de technologies et de savoir-faire technique vers le marché égyptien, soutenant ainsi l'industrialisation du secteur de la téléphonie mobile en Egypte », a souligné le ministère dans le communiqué. Les travaux de construction de l'usine devraient démarrer au cours du quatrième trimestre de l'année en cours. En 2022, Samsung Electronics avait déjà installé une usine spécialisée dans la production des tablettes éducatives en Egypte pour répondre à la demande émanant du ministère de l'Education et de l'Enseignement technique.

AFRIQUE DU SUD

La Banque centrale s'inquiète des risques liés à la position officielle sur le conflit russo-ukrainien

L'institution estime que d'éventuelles sanctions liées au positionnement de Pretoria sur la guerre en Ukraine pourraient intensifier le déclin de la profondeur et de la liquidité du marché financier national, et éroder davantage la confiance des investisseurs. La Banque centrale sud-africaine a mis en garde, lundi 29 mai, contre les « conséquences désastreuses » des sanctions économiques qui pourraient être imposées à la nation arc-en-ciel, en raison de sa position sur le conflit russo-ukrainien. « Dans le pire des cas, des sanctions secondaires ou indirectes pourraient être imposées au pays et conduire à un arrêt soudain des entrées de capitaux et à une augmentation de leurs sorties », a souligné l'institution dans son dernier rapport sur la stabilité financière. La South African Reserve Bank a également indiqué que le système financier du pays serait incapable de fonctionner si sa capacité à effectuer des paiements internationaux en dollars était entravée. « Plus de 90 % des paiements internationaux de l'Afrique du Sud sont actuellement traités par le système SWIFT (Society for Worldwide Interbank Financial Telecommunication). Or, si l'Afrique du Sud est bannie de ce système dans le cadre de sanctions secondaires, les paiements internationaux ne seront pas possibles », a déclaré Herco Steyn, le

principal auteur du rapport. La Banque centrale sud-africaine a d'autre part estimé que d'éventuelles sanctions liées au positionnement de Pretoria sur la guerre en Ukraine pourraient « intensifier le déclin de la profondeur et de la liquidité du marché financier national, et éroder davantage la confiance des investisseurs », déjà mise à mal par la hausse de la fréquence des coupures

GABON

Le Guichet numérique de l'investissement a lancé son module bancaire dédié aux entreprises

Le Guichet numérique de l'investissement (GNI) de l'Agence nationale de promotion des investissements (ANPI-Gabon) a procédé le jeudi 1er juin au lancement d'un module bancaire permettant la numérisation et l'accès aux services bancaires des entreprises formalisées à l'ANPI. Cette innovation offre de nombreux avantages, notamment l'accès aux services financiers, un meilleur suivi des transactions financières et des opportunités de financement.

programmées d'électricité et l'inscription du pays sur la liste grise des pays dont les lois sont peu conformes aux normes de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. « L'Afrique du Sud est déjà tombée en disgrâce auprès de nombreux investisseurs étrangers, qui détiennent actuellement 25 % des obligations souveraines domestiques, contre 42 % en 2018 », a-t-elle déploré. L'Afrique du Sud a adopté une position neutre depuis le début de la guerre en Ukraine, refusant de se joindre aux appels occidentaux à condamner Moscou. Sa neutralité a été remise en question le 11 mai, lorsque l'ambassadeur américain à Pretoria, Reuben Brigety, a accusé la nation arc-en-ciel d'avoir livré des armes à la Russie. Washington assure détenir la preuve que ces armes auraient été embarquées le 8 décembre 2022 à bord du Lady R, un mystérieux navire russe ayant fait escale au port sud-africain de Simon's Town. Le Comité national sud-africain pour le contrôle des armes conventionnelles a affirmé qu'il n'avait connaissance d'aucune vente d'armes approuvée par l'Etat à la Russie en rapport avec l'incident en question, alors que le président Cyril Ramaphosa a demandé l'ouverture d'une enquête indépendante sur ces supposées livraisons d'armes.

AU TCHAD

Genoskul utilise l'IA pour révolutionner l'éducation à distance avec ses formations en ligne

Depuis la pandémie de la Covid-19, les edtech se sont multipliées sur le continent. Au Tchad, un analyste programmeur et développeur d'applications a décidé de mettre en place une solution pour faciliter les formations en ligne. Genoskul est une solution d'edtech développée par une jeune pousse tchadienne. Elle permet aux utilisateurs d'accéder à divers formations à distance, de recourir à des répétiteurs ou encore d'obtenir des réponses plus ou moins pertinentes de son assistant intelligent depuis sa plateforme web. La start-up a été fondée en 2020 par Valery Kagro. Elle a pour but de démocratiser l'éducation et de permettre à chaque individu d'accéder à des formations sans aucune autre contrainte. La solution dispose d'une application mobile accessible uniquement sur Android. Après téléchargement, il est indispensable de s'enregistrer avant d'avoir accès aux divers services. Cette étape est plutôt aisée puisqu'avec Genoskul, il faut juste une adresse mail ou un numéro de téléphone pour effectuer l'enregistrement. L'utilisateur peut accéder à des salles virtuelles où il peut discuter avec d'autres apprenants de l'edtech. « Les salles virtuelles interconnectent les apprenants de différents horizons pour un brassage intellectuel ; elles sont supervisées par des enseignants qualifiés pour la préparation efficaces aux examens et concours nationaux et internationaux du secondaire et du supérieur », indique la start-up. En ce qui concerne les formations, Genoskul propose aussi bien des cours en fabrication de chaussures en pagne, en transformation de karité ou encore en élevage de lapins que des cours en gestion publique ou en développement durable et action citoyenne. Selon Valery Kagro, tout le monde devrait pouvoir accéder à l'éducation et aux formations de son choix, peu importe son âge ou le type de formation auquel il aspire. Pour soutenir sa croissance, Genoskul a réalisé des collectes de fonds à hauteur de 5 millions FCFA (environ 8 149 \$). Elle bénéficie également de l'accompagnement de Chad Innovation, un incubateur qui a permis à la jeune pousse de disposer d'un stand lors du Gitex Africa 2023 à Marrakech, au Maroc. Valery Kagro a des rêves d'expansion. « Notre plateforme est utilisée par plus de 17 000 utilisateurs dans plusieurs pays d'Afrique francophone. Nous sommes en train de vouloir intégrer la version anglaise et arabe pour nous étendre dans d'autres pays du continent », déclare-t-il à We Are Tech Africa.

CÉRÉALES

L'UE prolonge les restrictions sur les importations ukrainiennes

A l'heure actuelle, cinq Etats de l'Union européenne imposent des restrictions sur l'importation de céréales en provenance d'Ukraine. La Commission européenne a annoncé leur prolongation jusqu'au 15 septembre, en dépit de l'opposition de Kiev et des résistances d'une partie des Vingt-Sept. A travers ces mesures, la Pologne, la Hongrie, la Slovaquie, la Roumanie et la Bulgarie souhaitent protéger leurs agriculteurs.

La décision de Bruxelles devrait faire l'objet d'un nouveau contentieux entre l'Ukraine et l'Union européenne. Les restrictions imposées par cinq Etats de l'Union européenne sur l'importation de céréales ukrainiennes pourront être prolongées jusqu'au 15 septembre, a annoncé la Commission européenne, lundi 5 juin. Face à l'afflux de produits agricoles ukrainiens à la suite de la levée des droits de douane de l'UE en mai 2022, plusieurs pays riverains (Pologne, Hongrie, Slovaquie, Bulgarie) avaient unilatéralement interdit mi-avril l'importation de céréales d'Ukraine pour endiguer la saturation de leurs silos et l'effondrement des prix locaux. « Ces mesures restent nécessaires pour une période limitée, compte tenu des circonstances exceptionnelles de graves goulots d'étranglement logistiques et de la capacité limitée de stockage de céréales avant la saison des récoltes dans ces cinq États membres », insiste l'exécutif européen dans un communiqué.

Des mesures « temporaires et exceptionnelles »...
Gardienne de la politique commerciale de l'UE, la Commission avait conclu fin avril avec ces quatre Etats, ainsi que la Roumanie un accord prévoyant jusqu'au 5 juin des « mesures de sauvegarde ». Elles leur permettent de

bloquer sur leur sol la commercialisation de blé, maïs, colza et tournesol ukrainiens, à condition que ces pays n'empêchent pas leur transit vers d'autres pays. Ces mesures « temporaires et exceptionnelles » pourront être prolongées jusqu'à mi-septembre. Ce délai doit servir à « améliorer » les structures logistiques de transport des céréales pour soulager ces pays riverains et permettre à l'Ukraine d'écouler ses récoltes estivales, a précisé la Commission. « Comme convenu, une plateforme conjointe a été mise en place pour coordonner les efforts » de la Commission, des cinq Etats, ainsi que de l'Ukraine « afin d'améliorer les flux commerciaux et le transit des produits agricoles », ajoute-t-il.

...mais très critiquées
Ces restrictions au sein de l'UE ont déjà été vivement critiquées par Kiev, qui avait appelé Bruxelles à ne pas les prolonger au-delà du 5 juin. « Leur maintien revient à donner des armes supplémentaires à (Vladimir) Poutine contre l'unité de l'Europe », avait déploré la semaine dernière le ministère ukrainien de l'Agriculture, Mykola Solosky. Le président ukrainien Volodymyr Zelensky avait précédemment fustigé des « mesures protectionnistes sévères, voire cruelles ». Ces restrictions sont également contestées par 12 Etats de l'UE,

dont la France et l'Allemagne, qui avaient exprimé mi-mai leurs « sérieuses inquiétudes » sur ce « traitement différencié au sein du marché intérieur ». La Commission a assuré lundi que ces « mesures préventives (...) respectent pleinement l'engagement ferme de l'UE à soutenir l'Ukraine » face à l'invasion menée par la Russie « et à préserver ses capacités à exporter ses céréales », alors que les routes maritimes via la mer Noire restent contrôlées par Moscou. Bruxelles affirme cependant se tenir prêt à « réévaluer » ces restrictions « au cas où le transit de marchandises ukrainiennes serait entravé par des exigences indûment contraignantes dans un ou plusieurs des cinq États membres ».

Un marché sous tension
Cette décision de la Commission intervient dans un contexte tendu sur le marché des matières premières agricoles. Les prix mondiaux des produits alimentaires se sont repliés au mois de mai, sous l'effet d'une « importante » baisse de prix des céréales et des huiles végétales, a indiqué la semaine passée l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). L'indice FAO des prix des denrées alimentaires, qui suit la variation des cours internationaux d'un panier de produits de base, a reculé de 2,6% par rapport au mois d'avril. L'indice FAO des

prix des céréales a diminué de 4,8% sur un mois, entraîné par le maïs dont le prix chute d'environ 10%, « en raison de perspectives de production favorables et d'une demande d'importation atone ». Les prix du blé, dont les réserves sont également abondantes, se sont repliés de 3,5%, du fait notamment du renouvellement du corridor maritime céréalier ukrainien mi-mai pour une durée de deux mois. Les huiles végétales reculent encore plus fortement, chutant de 8,7% sur un mois, et tombant très largement sous leur niveau d'il y a un an, en mai 2022 (-48%). La récolte de soja « exceptionnelle » au Brésil, l'offre abondante de colza et de tournesol et l'augmentation de la production d'huile de palme, qui s'exporte difficilement, ont nettement pesé sur les prix. L'indice FAO des prix du sucre, en revanche, progresse de 5,5% en mai et enregistre sa quatrième hausse mensuelle consécutive. Il s'établit largement au-dessus de son niveau d'il y a un an (+31%). Les disponibilités mondiales de sucre se « resserrent », note la FAO, tandis que l'impact du phénomène climatique El Niño sur les récoltes la saison prochaine inquiète.

ZONE EURO

Les ventes de détail inchangées en avril

Les ventes au détail sont restées inchangées dans la zone euro en avril par rapport au mois précédent, montrent des données publiées mardi par Eurostat. Selon les estimations de l'office de la statistique de l'Union européenne, le volume du commerce de détail a augmenté de 0,5% d'un mois sur l'autre pour ce qui concerne les produits non alimentaires. A l'inverse, le secteur de l'alimentation, boissons et tabaca diminué de 0,5%, tandis que celui des carburants a baissé de 2,3%. Au mois de mars, le volume du commerce de détail avait diminué de 0,4%. En avril 2023 par rapport à avril 2022, l'indice corrigé des effets de calendrier des ventes de détail accuse un repli de 2,6%.

ITALIE

L'Istat relève sa prévision de croissance à 1,2% en 2023

L'économie italienne devrait connaître une croissance économique de 1,2% en 2023, a déclaré mardi l'institut national de statistique Istat, relevant nettement sa projection précédente de 0,4% faite en décembre à la faveur d'un début d'année plus fort que prévu. Dans son rapport semestriel sur les perspectives économiques, l'Istat prévoit un produit intérieur brut (PIB) en augmentation de 1,1% en 2024 pour la troisième économie de la zone euro. Selon l'Istat, la croissance de cette année et de l'année prochaine sera largement alimentée par une demande intérieure solide, tandis que les flux commerciaux n'apporteront qu'un soutien marginal. La croissance économique de l'Italie, traditionnellement à la traîne dans la zone euro, a systématiquement dépassé les attentes depuis le rebond de l'activité qui a fait suite à la forte récession de 2020, pendant la pandémie de COVID-19. Au cours du premier trimestre de cette année, le PIB a augmenté de 0,6% par rapport aux trois mois précédents, et de 1,9% en glissement annuel, a indiqué l'Istat la semaine dernière.

L'institut a déclaré que ses prévisions étaient basées sur "une hypothèse favorable" selon laquelle l'inflation diminuerait au cours des prochains mois et que l'Italie parviendrait à investir les milliards d'euros provenant des fonds de relance de l'Union européenne. Jusqu'à présent, le gouvernement de droite de Giorgia Meloni a eu du mal à respecter les conditions politiques fixées par l'UE pour le transfert des fonds, et a également pris du retard dans l'utilisation des fonds qu'il a déjà reçus. En avril, le gouvernement a dit prévoir une croissance de 1,0% cette année et de 1,5% en 2024. Le ministre de l'Economie Giancarlo Giorgetti a toutefois déclaré le mois dernier que, sur la base des dernières données, il espérait une croissance de 1,4% en 2023. L'Istat estime le taux de chômage moyen à 7,9% cette année, en baisse par rapport à sa prévision de décembre (8,2%). Il prévoit une baisse à 7,7% en 2024. Le taux de chômage s'élevait à 7,8% en avril, selon les dernières données disponibles, a indiqué l'Istat jeudi.

ESPAGNE

La production industrielle repart à la baisse

La production industrielle espagnole a baissé de 1,8% en avril par rapport à mars, selon des données publiées mardi par l'Institut national de la statistique.

Tous les secteurs ont accusé des taux men-

suels négatifs, souligne l'Ine, qui note toutefois que les replis les plus notables ont été observés dans les biens de consommation durables (-4,9%) et les biens d'investissement (-3,7%). Les chiffres de l'Ine montrent que la produc-

tion industrielle a baissé de 0,9% en rythme annuel, là encore exprimée en données corrigées des effets de calendrier. Au mois de mars, la production industrielle avait augmenté de 1,3%.

APPROVISIONNEMENT EN HYDROGÈNE SUR 15 ANS

Le Japon va investir 107 milliards de dollars

Le Japon prévoit d'investir 15 000 milliards de yens (107,5 milliards de dollars) au cours des 15 prochaines années pour approvisionner le pays en hydrogène, a déclaré le gouvernement mardi, alors qu'il accélère ses efforts pour utiliser le gaz afin de passer à une économie à faible émission de carbone. Partout dans le monde, les pays rivalisent pour développer l'hydrogène comme moyen de réduire les émissions dans certaines des industries les plus difficiles à décarboniser, telles que la production d'acier et la fabrication de produits chimiques, et en raison de son utilité potentielle pour assainir le secteur de l'énergie.

Le Japon, qui a publié pour la première fois sa stratégie de base pour l'hydrogène en 2017, a annoncé mardi un objectif révisé visant à porter l'approvisionnement en hydrogène à 12 millions de tonnes par an d'ici 2040. Le plan initial prévoyait que l'approvisionnement en hydrogène au Japon atteigne 3 millions de tonnes par an d'ici 2030, contre 2 millions de tonnes actuellement. D'ici 2050, le Japon vise environ 20 millions de tonnes, alors qu'il s'attend à ce que le marché mondial de l'hydrogène génère un revenu annuel de 2,5 trillions de dollars. Sur les 15 000 milliards de yens, le gouvernement prévoit

de fournir 6 à 8 000 milliards de yens, le reste provenant du secteur privé, a indiqué le ministère de l'industrie. Le plan vise également à aider les entreprises japonaises à jouer un rôle central dans la fourniture des électrolyseurs nécessaires à la production d'hydrogène à partir de l'eau. Il fixe comme objectif que les entreprises affiliées au Japon, dans le pays et à l'étranger, disposent d'une capacité totale de 15 gigawatts d'électrolyseurs d'ici à la fin de la décennie, contre moins de 1 GW aujourd'hui.

USA
Wall Street ouvre en baisse, doutes sur les taux et la conjoncture

La Bourse de New York a ouvert en baisse mardi, les investisseurs tentant de digérer les dernières données macroéconomiques qui ravivent la crainte d'une récession imminente alors que l'approche de la réunion la semaine prochaine de la Réserve fédérale américaine incite à la prudence. Dans les premiers échanges, l'indice Dow Jones perd 44,69 points, soit 0,13%, à 33.518,17 points et le Standard & Poor's 500, plus large, recule de 0,21% à 4.264,59 points. Le Nasdaq Composite cède 0,4%, soit 53,26 points, à 13.176,16. L'enquête mensuelle de l'Institute for Supply Management (ISM), publiée lundi, a montré que la croissance de l'activité du secteur des services aux Etats-Unis avait ralenti en mai à 50,3 contre 51,9 le mois précédent. Ce coup de frein devrait en principe être bien accueilli par la Fed dans sa lutte contre l'inflation, mais cela laisse également augurer une possible récession alors que l'activité du secteur manufacturier est déjà en contraction. La Fed rendra ses décisions sur les taux d'intérêt le 14 juin, au lendemain de la publication des chiffres de l'inflation américaine pour le mois de mai. Le baromètre FedWatch de CME Group évalue à 76% la probabilité d'un statu quo sur les taux aux Etats-Unis la semaine prochaine mais cette pause attendue pourrait être suivie d'un relèvement du coût du crédit de 25 points de base en juillet. Aux valeurs, Apple recule de 0,85%, D.A. Davidson ayant abaissé son conseil à "neutre" au lendemain de l'ouverture de la conférence mondiale des développeurs de la marque au cours de laquelle le groupe californien a présenté un nouveau casque de réalité mixte à 3.499 dollars, entrant sur un marché dominé par Meta (-0,26%). Needham estime par ailleurs qu'Apple doit racheter Disney (+0,21%) pour favoriser l'adoption de ce casque. Toujours dans les valeurs technologiques, AMD progresse à la faveur du relèvement de son objectif de cours à 150 dollars par Piper Sandler.

PARIS

En léger repli en l'absence de statistiques

La Bourse de Paris débute la séance en léger repli mardi matin en l'absence de catalyseurs permettant de poursuivre le mouvement haussier du début d'année, qui l'avait porté à des niveaux records au mois d'avril. L'indice CAC 40 perd 0,3% vers 7180 points.

Le marché parisien avait achevé la séance de lundi sur un recul de près de 1% à 7200 points, pénalisé notamment par le repli des valeurs du luxe, véritables locomotives de la cote cette année. Les investisseurs semblent vouloir se mettre en position d'attente dans l'attente du prochain élément susceptible de faire encore grimper le marché, ou au contraire entraîner un épisode de consolation. Bon nombre de stratégies font remarquer que les vents porteurs qui ont récemment soutenu les indices sont en train de tourner: les taux d'intérêt remontent, l'inflation peine à refluer et le coût du capital se renchérit. Pour certains, une crise de liquidité pourrait même guetter les marchés, avec un risque de déstabilisation à la clé, sans compter les incertitudes persistantes qui entourent la croissance et maintiennent les intervenants dans un état de qui-vive. 'En outre, nous observons une dissonance évidente entre la Fed, qui n'envisage aucune baisse de taux, la résilience des marchés actions et les attentes des marchés obligataires - qui intègrent des baisses de taux dès cette année', souligne Laura Corrieras, gérante de portefeuille actions chez Indosuez Wealth Manage-

ment. L'analyste note cependant que les actions européennes restent 'attrayantes' et qu'elles continuent de se négocier avec une décote record par rapport au marché américain. Chez Kiplink Finance, on évoque une configuration technique redevenue 'plus favorable' sur le CAC, avec la possibilité de combler le gap baissier entre 7260 et 7300 points. 'Les premiers objectifs haussiers sont désormais plus ambitieux alors que les résistances à 7375 et 7415 points redeviennent abordables', estime la société de Bourse. La journée s'annonce calme en l'absence d'indicateurs de premier plan et de résultats de sociétés susceptibles d'imposer une tendance. Seuls les chiffres des commandes à l'industrie en Allemagne et des ventes de détail en zone euro étaient attendus dans le courant de la matinée. Les commandes dans l'industrie manufacturière allemande ont baissé de 0,4% sur une base corrigée des variations saisonnières et calendaires en avril 2023 par rapport à mars, selon les résultats provisoires de Destatis. Les ventes au détail sont restées inchangées dans la zone euro en avril par rap-

port au mois précédent, montrent des données publiées mardi par Eurostat. Selon les estimations de l'office de la statistique de l'Union européenne, le volume du commerce de détail a augmenté de 0,5% d'un mois sur l'autre pour ce qui concerne les produits non alimentaires. En l'absence de statistiques majeures à l'agenda du jour, les investisseurs auront du mal à trouver d'autres motifs d'inspiration sur le compartiment obligataire. Le rendement des Treasuries à 10 ans évolue peu, à 3,69%, les derniers indicateurs américains ayant renforcé la perspective d'un statu quo de la Fed à l'issue de sa réunion de la semaine prochaine. Sur le Vieux Continent, le rendement du Bund à 10 ans, taux de référence de la zone euro, cède un peu plus d'un point de base à 2,37% dans les premiers échanges en Europe. Sur le marché de l'énergie, les contrats de référence sur le brut baissent sur des prises de bénéfices après avoir vigoureusement rebondi hier en réaction à la promesse faite par l'Opep de réduire sa production afin de soutenir les cours. Le Brent perd 0,6% à 76,3 dollars le baril tandis que le brut léger américain (West Texas Intermediate, WTI) cède 0,7% à 71,6 dollars.

JAPON

La Bourse de Tokyo a grimpé pour une quatrième séance d'affilée

La Bourse de Tokyo a progressé mardi pour une quatrième séance d'affilée, des données macroéconomiques décevantes ayant paradoxalement soutenu le marché car allant dans le sens d'un maintien prolongé de la politique monétaire ultra-accommodante de la Banque du Japon. L'indice vedette Nikkei a grimpé de 0,9% à 32.506,78 points et l'indice élargi Topix est monté de 0,74% à 2.236,28 points. Au Japon, la spirale négative des salaires en termes réels (ajustés de l'inflation) s'est poursuivie en avril pour un 13ème mois d'affilée (-3% sur un an), selon des données publiées mardi par le ministère du Travail. Ces données pires que prévu n'augurent rien de bon pour la vitalité de la consommation des ménages nippons, qui a d'ailleurs chuté en avril (-4,4% sur un an). Mais aux yeux des investisseurs, ces données ont accru la probabilité d'un maintien durable de la politique monétaire ultra-accommodante de la BoJ, favorable aux valeurs boursières japonaises. Les titres de fournisseurs japonais d'Apple ont décliné ou à peine

progressé après la présentation lundi par le géant technologique américain de son premier casque de réalité virtuelle et augmentée, «Vision Pro», qui sera lancé au prix plutôt salé de 3.500 dollars. Taiyo Yuden a reculé de 2,08% à 4.424 yens alors que Sharp a limité les dégâts (-0,12% à 801 yens). TDK a fini stable à 5.529 yens et Sony a grappillé 0,1% à 13.875 yens. Le dollar baissait un peu par rapport au yen, un dollar valant 139,39 yens vers 06H40 GMT contre 139,58 yens lundi à 21H00 GMT. Le cours de la monnaie européenne face à la devise nipponne était quasi inchangé, à un euro pour 149,55 yens contre 149,54 yens la veille. L'euro grimpait par ailleurs à 1,0730 dollar contre 1,0713 dollar lundi à 21H00 GMT. Le marché du pétrole refluit, l'effet de l'annonce dimanche d'une nouvelle baisse de production de l'Arabie saoudite n'ayant pas duré. Après 06H30 GMT le baril de WTI américain perdait 0,94% à 71,47 dollars et le baril de Brent de la mer du Nord reculait de 0,85% à 76,06 dollars.

ANALYSE MI-SÉANCE AOF FRANCE/EUROPE

Les marchés européens en légère baisse après la rechute du pétrole

Les marchés européens évoluent en légère baisse pour cette deuxième séance de la semaine. Les valeurs liées au pétrole (TotalEnergies, Vallourec, Technip Energies) figurent parmi les plus fortes baisses dans le sillage du recul de 2% des cours du pétrole. En zone euro, les ventes au détail on stagné quand les économistes attendaient une faible hausse. Côté valeurs, Safran affiche une légère baisse après avoir annoncé son projet d'acquérir plusieurs activités de Raytheon. Vers 12 heures, le CAC 40 perd 0,28% à 7 180,58 points et l'Eurostoxx50 0,27% à 4 281,54 points. En Europe, British American Tobacco (BAT), qui reste sur une série de trois séances dans le vert, glane 0,11% à 2 573,25 pence à Londres. Le géant britannique du tabac a maintenu ses prévisions de chiffre d'affaires pour l'exercice

2023, espérant miser sur une demande stable pour ses produits de vapotage et de nicotine orale et sur des prix plus élevés. En 2022, le chiffre d'affaires de BAT a augmenté de 7,7 %, passant de 26,68 milliards de livres sterling à 27,66 milliards de livres sterling, dans un contexte de ralentissement de l'industrie du tabac à l'échelle mondiale de l'ordre de 3%. A Paris, Safran a confirmé hier soir être en discussions pour l'acquisition potentielle de certaines activités de commandes de vol et d'actionnement (ATA 27) de Raytheon Technologies, dans le cadre d'un processus compétitif. En Bourse, l'action de l'équipementier aéronautique française perd 0,42% à 136,66 euros, en ligne avec le CAC 40 après avoir reculé de 1,29% lundi. Safran a réagi à un article de Bloomberg,

qui évoque une valorisation d'1 milliards de dollars pour ces activités. Si cette opération se concrétisait, il s'agirait de sa plus importante acquisition depuis celle de Zodiac en 2017. Publicis Groupe a annoncé hier soir l'acquisition de Corra, un spécialiste du e-commerce. Corra sera intégré dans Publicis Sapient, le pôle de Publicis Groupe spécialiste de la transformation digitale des entreprises, et renforcera l'expertise existante de Publicis Sapient dans les solutions de commerce, notamment Adobe Commerce et les solutions MACH Alliance de commerce modulaire, tout en étendant l'offre de Publicis Sapient sur le commerce digital et omnicanal. Les détails de l'opération n'ont pas été rendus publics.

COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN				
Cours du : 05 Juin 2023				
Valeur : 07 Juin 2023				
BASE	DEVISES		COURS ACHAT	COURS VENTE
1	USD	US DOLLAR	136,5592	136,5742
1	EUR	EURO	146,0228	146,0661
1	GBP	POUND STERLING	169,3232	169,3628
100	JPY	JAPANESE YEN	97,2644	97,2820
1	CNY	CHINESE YUAN	19,1832	19,1872
1	CHF	SWISS FRANC	149,8839	149,9168
1	CAD	CANADIAN DOLLAR	101,6898	101,7312
1	DKK	DANISH KRONE	19,6042	19,6092
1	SEK	SWEDISH KRONA	12,5880	12,5928
1	NOK	NORWEGIAN KRONE	12,3741	12,3799
1	AED	UAE DIRHAM	37,1782	37,1853
1	SAR	SAUDI RIYAL	36,4061	36,4159
1	KWD	KUWAITI DINAR	443,5180	443,7109
1	TND	TUNISIAN DINAR	43,7277	44,1672
1	MAD	MOROCCAN DIRHAM	13,4325	13,4340
1	LYD	LIBYAN DINAR	28,2130	28,3578
1	MRU	MAURITANIAN OUGUIYA	3,9825	3,9829
1	SDR	SPEC. DRA. RIGHTS	182,2040	182,2040

POUR EXPLORER VOTRE SYSTÈME DIGESTIF

Des chercheurs créent une petite capsule à commande magnétique

Les chercheurs ont créé une pilule à commande magnétique qui peut être pilotée dans le système digestif par le médecin pour réaliser une endoscopie.

Pour évaluer les troubles digestifs, l'endoscopie de l'œsophage, de l'estomac et du début de l'intestin grêle reste un examen délicat qui nécessite une anesthésie. Même si elles sont très rares, les complications liées à cette dernière peuvent intervenir et l'examen peut également présenter des risques d'hémorragie, d'infection, ou bien une perforation du tube digestif. Aux États-Unis, pour éliminer tous ces risques et supprimer l'anesthésie, des chercheurs de l'université George Washington ont développé un nouveau système plutôt révolutionnaire.

Pour le patient, il suffit d'avaler une petite pilule. Ce seul élément n'est pas une nouveauté, car l'endoscopie par absorption d'une mini capsule existe déjà, mais jusqu'à maintenant, la pilule se

promenait toute seule de façon naturelle et ne permettait pas de cibler certaines zones. C'est pour quoi, pour piloter cette capsule dans le corps, les chercheurs ont mis au point un système magnétique. Le procédé a été baptisé « Endoscopie par capsule magnétiquement contrôlée » (MCCE). La petite capsule qui porte le nom de NaviCam MCCE a été testée sur 40 patients adultes qui nécessitaient une endoscopie en raison de leurs symptômes.

Vers l'intégration d'une IA

Après avoir ingéré un produit permettant de réduire les gaz dans l'estomac, le patient avale la capsule et revêt un gilet permettant d'enregistrer les données. Une fois le patient allongé, un système électromagnétique qui ressemble à une énorme boule se déplace sur le corps pour que

cette capsule magnétique suive le mouvement. C'est le médecin qui pilote la capsule grâce à cette grosse boule. Il utilise pour cela, une simple paire de manettes ressemblant à celle utilisée dans les jeux vidéos. La capsule NaviCam, créée par AnX Robotica Corp, délivre quant à elle, un champ de vision de 160 degrés. La vidéo dispose d'une définition de 640 x 480 pixels par pouce avec une fréquence d'images de 0,5 à 6 images par seconde via une seule caméra. Les chercheurs ont pu constater qu'avec ces capacités, la visualisation des saignements, lésions, ou inflammations était efficace à 95 %. À la suite de ces résultats, les chercheurs comptent maintenant améliorer le système et le doper à l'intelligence artificielle, afin que la capsule puisse être pilotée automatiquement.

FIREFLY, L'IA « TEXT TO IMAGE » D'ADOBE Elle entre instantanément dans la cour des grands

Elle ouvre la voie à de très belles images obtenues de façon aisée. Et à d'autres services bien utiles. En matière de « text to image » (générateur d'images par IA), Midjourney apparaît comme le nec plus ultra, avec toutefois une approche qui peut rebuter certains néophytes. Nous avons d'ailleurs consacré un tutorial à Midjourney pour mieux aider à sa prise en main. Qui plus est, Midjourney est devenu payant. À l'autre bout, nous avons Dalle 2, qui est bien moins doué, mais a l'avantage d'être accessible gratuitement depuis Bing Image Creator. Là encore, nous avons produit un tutorial Dalle 2, car faute de bien spécifier ses requêtes, il est difficile d'obtenir des résultats de qualité. Le troisième larron s'intitule Stable Diffusion et avec sa nouvelle version XL, il se pourrait bien qu'il soit devenu un challenger de taille à Midjourney. **Un nouveau venu d'Adobe** Et puis voilà, Adobe a proposé sa propre suite d'outils : Firefly. Il est nécessaire de s'inscrire et d'attendre quelques semaines avant de recevoir son invitation. Pour notre part, nous l'avons testé depuis près d'un mois et que dire ? Adobe a réellement frappé fort. Plus qu'un simple « text to image », Firefly propose une série d'outils assistés par l'IA. Seuls trois d'entre eux sont disponibles. Mais ils sont pour le moins impressionnants. **Générer du texte artistique** Produire du texte avec des effets artistiques est une compétence qui manque à la plupart des « text to image » actuels. Firefly propose un tel service : texte en feuillage, à base de bonbons, avec un aspect « peau de serpent »...

PUBLICITÉ

République Algérienne Démocratique Et Populaire

Wilaya : Bïlida
Daira : Boufarik
Commune : Guerrouaou
N.I.F : 098469279175600

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITE MINIMALE N°:04/2023

Le président de l'Assemblée Populaire Communale de Guerrouaou lance un avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacité minimale pour : - **Rénovation réseau d'AEP Cité Aid Ali vers Chegnoun Tayeb.**

Les entreprises remplissant les conditions minimales:

1- **Les Capacités Professionnelles** : Certificat de qualification et classification professionnelle catégorie 03 et plus activité principale: Hydraulique en cours de validité (sauf en cas d'exception ou dérogation).

2- **Les Capacités financières** : une moyenne de chiffre d'affaire égale ou supérieur de 20.000.000 DA (vingt millions dinars) calculé à la base de 03 dernières années (2020-2021-2022) visées par service des impôts, Tenant compte de l'année de début de l'activité et des délais de dépôt du bilans au niveau des service des impôts

3- **Les Capacités technique** : 02 retro chargeur (justifier par un copie de la carte grise et un copie de la police d'assurance en cour de validité, en cas de location ces pièces doivent être accompagné avec un contrat notarié ouvrant la période de réalisation augmenté en cas d'avenant+ Délai D'exécution Ne Dépasse Pas Les 04 Mois(si le délai dépasse les 04 mois le dossier se sera rejeté). et intéressés par le présent avis peuvent retirer les cahiers des charges auprès du bureau des marchés de la commune contre paiement d'une somme de 3.000,00 DA (trois Mille Dinars).

Les offres doivent être accompagnées des pièces et des documents suivants:

1-Le dossier de candidature contient :

- La déclaration de candidature dûment remplie, daté, paraphé et signée par le soumissionnaire.
- La déclaration de probité dûment remplie, daté, paraphé et signée par le soumissionnaire.
- Les statuts pour les sociétés;
- dans le cas ou le casier judiciaire ne contient pas la mention * néant* il doit joindre le jugement et le casier judiciaire.

Dans le cas ou le l'entreprise fait l'objet d'un règlement judiciaire ou de concordat le candidat ou le soumissionnaire déclare qu'il est autorisé à poursuivre son activité.

- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager le l'entreprise;
- tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires

a/Capacités professionnelles : Certificat de qualification et classification professionnelle catégorie 03 et plus activité principale: Hydraulique (en cours de validité sauf en cas d'exception ou dérogation) (copie conforme à l'originale)

b/Capacités financières :moyens financiers justifiés par les bilans des trois dernières années. (2020/2021/2022) visées par service des impôts , Tenant compte de l'année de début de l'activité et des délais de dépôt des bilans au niveau des services des impôts.

c/Capacités techniques :

- Liste des moyens humains de le l'entreprise affectés au projet avec justification (Ce personnel doit être justifié avec diplômes pour les cadres et figurant dans la déclaration visé par la CNAS en cour de l'année ou demier bordereau de dépôt de déclaration des salaires, avec état nominatif ou certificat d'affiliation.
- Liste des moyens matériel de le l'entreprise(matériels roulants justifier par carte grise et police d'assurance en cour de validité et facture d'achat pour le matériels non roulants , en cas de location ces pièces doivent être accompagné avec un contrat notarié ouvrant la période de réalisation augmenté en cas d'avenant.

2-L'offre technique contient :

- une déclaration à souscrire dûment remplie, daté ; paraphé et signée par le soumissionnaire.
- tout document permettant d'évaluer l'offre technique : mémoire technique justificatif et tout autre document exigé.
- planning d'exécution paraphé et signé.
- le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté » signé et paraphé.

3-L'offre financière contient:

- la lettre de soumission dûment remplie, daté ; paraphé et signée par le soumissionnaire.
- le bordereau des prix unitaires (BPU) dûment remplie, daté et signée par le soumissionnaire.
- le détail quantitatif et estimatif (DQE) dûment remplie, daté et signée par le soumissionnaire.

Le dossier de candidature, l'offre techniques et l'offre financières doivent être mises dans (03) enveloppes séparées portant la mention Le dossier de candidature ou offre technique ou offre financière, introduites dans une enveloppe extérieure fermée et anonyme déposée au niveau bureau des marchés et porte la mention suivante :

A Monsieur Le Président De L'assemblée Populaire Communale De La Commune De Guerrouaou
Avis D'appel D'offre Ouvert Avec Exigence De Capacité Minimales N°:04/2023
Rénovation réseau d'AEP Cité Aid Ali vers Chegnoun Tayeb.

..... à ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et

La durée de préparation des offres est fixée à 15 jours à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou le Bompop.

La date de dépôt des offres est fixée entre (8:00h et 13:00) du matin du dernier jour de la durée de préparation des offres.

Les soumissionnaires sont informés que l'ouverture des plis (*dossier de candidature et Technique et Financière*) aura lieu en séance publique le jour correspondant à la date de dépôt des offres à 13:00 h, au siège de la l'APC. Si la date coïncide à un jour férié ou un jour de repos légale, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de trois (03) mois augmentée à la durée de la préparation des offres (15 jours).

Dans le cas, ou le service contractant n'est pas en mesure d'attribuer le marché et le notifier avant l'expiration du délai de validité des offres, il peut le proroger, après accord des soumissionnaires concernés ; Dans le cas de l'entreprise attributaire d'un **marché public**, délai de validité des offres est prorogé systématiquement, d'un mois supplémentaire

Guerrouaou le.....

Le Président de l'APC

APPLE

Va-t-il encore boudier longtemps les IA ?

Apple ouvre les portes de son événement annuel, le WWDC, c'est-à-dire sa conférence annuelle pour les développeurs. Au programme, on trouvera vraisemblablement le fameux casque de réalité mixte connu sous le nom de Reality Pro. Mais des indices montrent qu'Apple pourrait bien se jeter comme les autres dans le grand bain des IA génératives. Explications. La conférence mondiale des développeurs d'Apple. La première journée de cet événement est l'occasion pour la marque de présenter son plan de route et aussi ses nouveaux produits. Parmi eux, on parle beaucoup d'un casque mixant la réalité virtuelle et augmentée qui pourrait s'appeler Reality Pro. Il devrait redonner un coup de tonus à l'univers des metaverses plutôt moribond, n'en déplaise à Meta. Il faut dire qu'Apple n'a pas pour habitude de lancer un nouveau produit sans être absolument sûr de son coup. Signe d'une certaine fébrilité, Meta vient justement d'annoncer l'arrivée de son nouveau casque Meta Quest 3. Il est plus fin et plus performant que son prédécesseur. Mais chez Apple, outre cette annonce autour de ce fameux casque et de nouvelles moutures de ses iPhone, iPad, Apple Watch et Mac ou encore iOS 17, c'est du côté des IA que l'on attend quelque chose. Quelque chose qui pourrait bien être d'ailleurs lié au casque en question. Alors que Google a dû mettre les bouchées doubles face à l'offensive de Microsoft avec Bing AI avec le soutien d'OpenAI, Apple reste très discret sur le sujet des intelligences artificielles (IA). C'est un comportement étonnant de la part d'un des principaux géants de la tech, alors que tous les autres se ruent sur la révolution des IA génératives pour ne pas manquer le coche. Ce n'est pas pour autant qu'Apple se détourne du sujet car certains signaux sont apparus ces derniers temps. Pour le percevoir, c'est comme bien souvent du côté des annonces de recrutement qu'il faut regarder. Comme toujours, le secret est bien gardé sur le fameux casque de réalité mixte d'Apple qui devrait être présenté lundi. Personne ne sait

encore à quoi il ressemble. Il pourrait bien intégrer une dose d'IA.

Le retour d'un Siri dopé à l'IA

La firme cherche à recruter des ingénieurs spécialisés en technologies d'apprentissage automatique et ayant des compétences autour des IA conversationnelles et génératives. Des postes qui seraient d'ailleurs intimement liés à la réalité mixte propre au fameux casque Reality Pro selon ces annonces. De plus, selon le journaliste Mark Gurman de Bloomberg, il y aurait déjà eu un sommet interne propre aux IA dès le mois de février. Un signe qui montre que malgré un calme apparent, Apple ne compte pas passer à côté de cette révolution engendrée par l'arrivée de ChatGPT. Mais comme à son habitude, la firme prend son temps et semble rester impassible face à la montée de ces IA génératives qui font trembler Google en premier lieu. Une fausse impression de calme sans doute, puisqu'il existe des sujets qui fâchent chez Apple. C'est notamment le cas de l'assistant vocal Siri. Il est clairement très en deçà de son concurrent chez Google et cela se sait en interne. Alors une grosse dose d'IA lui permettrait certainement de se rebooster, mais on ne peut pas vraiment s'attendre à ce qu'Apple sorte un chatbot génératif équivalent à ChatGPT. Alors que Google qui s'est énormément investi dans les IA depuis de nombreuses années et a bien du mal à proposer un modèle convaincant avec un Bard au comportement discutable, que la marque à la pomme se lance dans une aventure comme celle-ci de façon improvisée semble assez improbable. Il se dit que la firme développerait en secret depuis des mois ses propres modèles linguistiques. Ce nouveau Siri dopé à l'IA pourrait avantageusement être intégré au casque que devrait présenter Apple lundi prochain.



	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Grille 1

Horizontalement

1 Indulgence.2 Eparpillâmes.3 Conjonction.- Restes.4 Soustrait.- Q
ue d'eau!- Se retrouva un jour à 4 pattes.5 Ou la fiancée de mar-
bre.- Fils de Jacob.6 Retirasse.- Beau parleur.7 Petite symphonie de
Friedrich Witt, longtemps attribuée à Beethoven.- Devançâs.8 A la
fin.- Poèmes.9 En Chaldée.- Peuple de l'antiquité (au
singulier).10 Plus d'un a connu Jésus.

Verticalement

1 Epoque secondaire.2 Baguettes de chimiste.3 Jeune volonté.- Pro-
vient.4 Titre d'anoblissement.- Prière.5 Certains docteurs.- Agent
secret.6 Personnel.- Préposition.- Différent de l'un au vu le nombre
de ses doigts.7 Cachera.- Ile ou fleuve.8 Coule en Suède.- Poète
français.9 Braverait.10 Séparasses le sucre des mélasses.

Grille 2

Horizontalement

1 Soldat ottoman.2 Eperdues par un sentiment puissant.3 Reve-
nant.4 Existant.- Parfois bécot.5 Trop tendre.- Houspilles.6 Com-
pagnes du temps jadis.- Ancienne
monnaie.7 Carte.- Cher!8 Flanquerait.9 Protection.- Possède.- So-
leil.10 Fautes contre la syntaxe.

Verticalement

1 Plaintes.2 Néthou.- Explora le Mississipi.3 De quoi faire la
bombe.- Zéro!4 Souverain musulman.- Samos ou
Ephèse...5 Pré&nom masculin.6 Palindrome.- Fatiguerai.7 Langue
sémitique.- Rayons.8 Se jette dans l'Océan Arctique.9 Filets.- Cho-
qué.10 Préposition.- Beaucoup de qualificatifs, suivant leur
état.- Champion.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Grille Muette

Horizontalement

1 Souterrains.2 Décision.3 Conviendra.- Traverse Pise.4 Musique
moderne.5 Relatif.- Coutumes.6 Vraiment
charmées.7 Religieux.- Ville des Hautes-Alpes.8 Posséda.- Etude
sur plusieurs heures.9 Monuments funéraires.10 Capitale asia-
tique.- Note.

Verticalement

1 Expression de pneu.2 Souvent qualifié de pauvre.- Liée.3 Héritier
présomptif.4 Interjection.- Indéfini.- Ile.5 Qualifie le Peuple du
caoutchouc.- Conjonction.6 Grecque.- Parcourut des yeux.- En
Belgique.7 Botte célèbre.- On aime qu'il soit bon.8 Irlande.- Ni
plus ni moins.9 Négation.- Utilisateur.10 Suivent une certaine
mode.- Evalue.

ALLEMAGNE

Porsche va montrer sa « voiture de sport du futur »

A quoi ressemblera la voiture de sport Porsche du futur ? Le constructeur allemand donnera un élément de réponse le 8 juin prochain lors des célébrations de son 75ème anniversaire. On parie naturellement sur un modèle électrique...



Cette année, la marque Porsche fête ses 75 ans d'existence. Un anniversaire méritant évidemment une petite fête, qui sera organisée le 8 juin prochain et diffusée en direct vidéo partout dans le monde. A cette occasion, les communicants de Porsche reviendront sur les plus beaux moments de l'histoire de la marque et parleront de son esprit. Il y aura du spectacle, de la musique, des chorégraphies spectaculaires et beaucoup de voitures. Mais

aussi un indice très intéressant sur la direction que prendra Porsche à l'avenir sur le développement de ses voitures de sport. « Porsche montrera une vision de sa voiture de sport du futur », peut-on lire dans le communiqué officiel de la marque annonçant ces célébrations. On en déduit que le constructeur de Zuffenhausen dévoilera au moins un concept-car pour donner les grandes lignes de ses prochaines sportives, probablement sous la forme d'un véhicule « Vision » comme elle l'avait déjà fait no-

tamment pour le développement de la Taycan électrique. Et il y a fort à parier que cette vision de la future sportive Porsche soit un modèle électrique. A l'heure où la marque se prépare à remplacer ses 718 Boxster et Cayman par une auto à zéro émission, cela ferait sens.

Et la 911 ?
A moins que Porsche ne nous montre carrément la 911 du futur ? Le modèle actuel de la génération 992 doit bientôt recevoir son restylage de mi-carrière,

avec possiblement l'arrivée d'une inédite variante hybride. Peut-elle devenir 100% électrique avant l'année 2030 ? Rappelons que Porsche prévoit de vendre 80% de voitures électriques d'ici 2030. Cela laisse théoriquement de la place pour des sportives thermiques dans les 20% restants, avec ou sans carburant synthétique. Les fans du flat-six atmosphérique seraient bien tristes de devoir y renoncer...

LE NOUVEAU PEUGEOT 3008

Il étrennera la dernière génération du i-Cockpit

Attendu en septembre prochain, le nouveau SUV électrique Peugeot 3008 sera le premier véhicule de la marque Lion à être équipé de l'ultime génération de l'i-Cockpit. Présent depuis plus de dix ans dans l'habitacle des véhicules Peugeot, le panoramique i-Cockpit profitera d'un écran panoramique incurvé de 21 pouces qui surplombera une planche de bord inédite. Alors qu'il ne sera présenté qu'en septembre prochain, le nouveau Peugeot 3008 nous dévoile une partie de son futur intérieur, et plus précisément la dernière génération du panoramique i-Cockpit dont il sera le premier à hériter. Une technologie présente depuis plus de dix ans dans les habitacles des véhicules Peugeot, et qui passera un nouveau cap avec une nouvelle génération encore plus immersive. Le dispositif comptera ainsi sur un écran panoramique incurvé haute définition de 21 pouces placé directement au-dessus de la planche de bord. On retrouvera également un nouveau volant compact et ses i-Toggles. Produit à près de dix millions d'exemplaires depuis son arrivée sur le marché, le Peugeot i-Cockpit entend cette fois métamorphoser l'expérience de conduite, rien que ça.

Le nouveau Peugeot 3008 étrennera la dernière génération du i-Cockpit
Pour cela, les têtes pensantes de la marque Lion ont décidé de réunir deux des trois

éléments fondamentaux du i-Cockpit, le combiné tête haute, et le grand écran central tactile. Deux dispositifs qui ne font désormais plus qu'un, intégrés dans une dalle unique et incurvée en haute définition de 21 pouces fixée par un pied arrière invisible. Une disposition inédite qui offre un effet flottant à l'écran, accentué par un éclairage d'ambiance à LED placés sous l'écran. Sur la partie gauche de l'écran panoramique située au-dessus du volant, on retrouve ainsi toutes les informations liées à la conduite (vitesse, powermètre, aides à la conduite, flux d'énergie, etc.) Sur la partie droite de l'écran panoramique, au centre de

la planche de bord, la partie tactile, accessible aussi bien au conducteur qu'à son passager permet quant à elle de gérer les systèmes de chauffage/climatisation, de navigation, de médias/connectivités, etc. La partie centrale de la planche de bord accueille pour sa part les i-Toggles, des touches tactiles entièrement personnalisables qui permettent de programmer un accès rapide à 10 fonctions préférées de l'utilisateur : appeler un contact favori, lancer la navigation vers une destination fréquente, régler la radio, fixer la température idéale de la climatisation, etc.

LEXUS LBX

À bord du plus petit modèle Lexus !

Avant même de vous parler plus en détails de la Lexus LBX, il est primordial de comprendre l'origine de son appellation. L'acronyme L.B.X signifie « Lexus Breakthrough Crossover ». Ce qui en français se traduit par un moyen d'arriver sur un nouveau marché par le biais d'un véhicule. Un véhicule qui se revendique moderne en matière de technologies et de design. Le tout, en respectant les codes propres à la marque Lexus. Avec 4.19m de long, 1.82m de large et 1.54m de haut... Clairement, le constructeur ne nous a pas menti en parlant du plus petit modèle jamais conçu par la marque nipponne. À titre de comparaison, la Toyota Yaris Cross affiche 1 cm de moins en longueur mais 5 cm de plus en hauteur. Le coup de crayon général de l'ensemble rappelle d'ailleurs quelque peu la Yaris Cross. En revanche, le design extérieur de la Lexus LBX tranche volontiers au niveau de la face avant. En particulier au niveau de la calandre. Cette dernière est constituée d'un bloc, d'une forme trapézoïdale, à l'image de ce que Lexus pro-

posait pour la 1ère fois sur le concept LF-S et qui est devenu par la suite, la marque de fabrique de Lexus dans les années 2000. Cette calandre vient comme souligner la signature lumineuse avant. Signature lumineuse composée de nouvelles optiques plutôt fines, reliées par une barre de LED. De profil ou même de 3/4, la Lexus LBX affiche ici un vrai aspect « SUV compact ». On remarque des lignes assez carrées, des arrêtes plutôt marquées ou encore ces passages de roues affirmés, qui contrastent entre leur couleur noire et le coloris bronze de l'auto. De quoi admirer au passage les jantes de 18 pouces. Par ailleurs, cette LBX repose sur la plateforme GA-B mais avec quelques modifications pour coller davantage à un produit estampillé Lexus. À l'image d'un centre de gravité plus bas, des ailes élargies ou encore d'un châssis ou des suspensions rigidifiés.

FLEX

Venturi enverra un rover électrique sur la lune en 2026 !

Venturi, ex-constructeur français de voitures de sport et aujourd'hui spécialisé dans la mobilité électrique, enverra en 2026 son rover électrique FLEX sur la Lune ! Autrefois célèbre pour ses petites sportives thermiques, légères et amusantes à conduire (300 Atlantique, 400 GT...), Venturi s'est depuis, totalement spécialisé dans la performance électrique. La Fétish lancée en 2006 était ainsi la première sportive électrique du monde ! Deux ans avant le célèbre Roadster de Tesla ! Le groupe développe depuis, des véhicules, des solutions de mobilités et des technologies électriques qui couvrent plusieurs domaines. Elle est ainsi engagée dans un projet spatial qui vise au développement d'un rover électrique pour des missions extra-terrestres. Baptisée Astrolab, cette filiale de Venturi dispose d'une équipe composée d'anciens ingénieurs de la NASA et de SpaceX notamment. Elle vient d'annoncer le déploiement pour 2026 de son rover FLEX dans le cadre d'une mission lunaire...

FLEX, un partenariat entre Venturi et SpaceX
Initiée dès 2019, la recherche et le développement du FLEX (pour Flexible Logistics and Exploration) sont le fruit d'une collaboration entre le groupe monégasque et l'entreprise américaine SpaceX. Cette dernière (avec à sa tête le célèbre Elon Musk) aura la charge de l'acheminer jusqu'à la Lune. Le lancement de la fusée se fera au moyen du super-lanceur Starship.

« Avec cet accord entre Venturi Astrolab et SpaceX, nous franchissons une étape décisive, car nous entrons dans la phase de concrétisation et de qualification de nos technologies spatiales : le rover de Venturi Astrolab sera bel et bien sur la Lune dans trois ans. Ensemble, avec passion et détermination, nous relèverons les défis technologiques restants en vue du lancement en 2026 ».

Shell va céder la distribution d'énergie au Royaume-Uni, Allemagne et Pays-Bas

Le géant britannique avait invoqué en janvier des «conditions de marché qui ont changé». Le géant énergétique britannique Shell a annoncé mardi qu'il compte céder son activité de distribution d'électricité et gaz aux particuliers au Royaume-Uni, en Allemagne et aux Pays-Bas, à l'issue d'un examen stratégique lancé en janvier. «Cet examen est maintenant terminé et, par conséquent, nous avons l'intention de nous séparer de ces activités», a indiqué Shell mardi dans une déclaration, ajoutant qu'«un processus de vente est déjà en cours, avec l'intention de parvenir à un accord avec un acheteur potentiel dans les mois à venir». Shell, qui ne dévoile pas le montant auquel l'entreprise a été mise en vente, avait invoqué en janvier des «conditions de marché qui ont changé».

COUR D'ALGER

Lourdes peines requises contre les membres de la famille Tahkout

Le procureur général près la Cour d'Alger a requis, mardi, des peines allant de 5 à 15 ans de prison ferme à l'encontre de plusieurs membres de la famille Tahkout dans une affaire relative à la dissimulation de voitures de luxe.

Le procureur général près la chambre pénale a requis 15 ans de prison ferme à l'encontre de Rachid Tahkout (en sa qualité de gérant de l'entreprise Cima Motors) et 12 ans de prison contre Ibrahim Tahkout, Ali Tahkout, Bilal Tahkout, Nacer Tahkout et Hamid Tahkout.

Le Procureur général a également requis, contre les autres accusés dans cette affaire, des peines allant de 5 à 10 ans de prison ferme assorties de la confiscation de tous les objets, les biens et les comptes bancaires cités ou non dans les PV de saisie établis par le juge d'instruction, qu'ils soient au nom des accusés ou ayant fait l'objet d'un transfert à de tierces parties. Les mis en cause dans cette affaire sont poursuivis pour faux et usage de faux dans des écritures administratives et blanchiment d'argent.

Le Pôle pénal spécialisé au tribunal de Sidi M'hamed avait prononcé des peines dans cette affaire allant de 10 ans de prison ferme à l'acquittement avec confiscation des biens saisis.

SOUK AHRAS

Découverte de 1140 pièces de monnaie anciennes

Une collection de 1140 pièces de monnaie anciennes, datant de plus de 1500 ans, a été découverte dans le site archéologique «Madaure», dans la commune de M'daourouch, à Souk Ahras, a indiqué mardi le ministère de la Culture et des Arts, dans un communiqué, repris par l'agence APS. Ces pièces, datées du IV^e siècle et de la période byzantine (VI^e siècle), ont été découvertes sur le site archéologique «Madaure», lors de fouilles autorisées par le ministère de la Culture et des Arts.

Les travaux de recherche archéologique «se poursuivent afin d'atteindre d'autres résultats scientifiques devant couronner les efforts de l'équipe de recherche chargée de ces fouilles», dirigées par Brahim Bourahli, archéologue et enseignant à l'université d'Alger, précise la même source.

CONSEIL DE SÉCURITÉ DE L'ONU

L'Algérie élue membre non permanent

L'Algérie a été élue, ce mardi à New York, par l'Assemblée générale de l'ONU, comme membre non permanent au Conseil de sécurité pour la période 2024-2025. Elle entamera son mandat le 1^{er} janvier 2024 et exercera ses fonctions jusqu'au 31 décembre 2025. Ont également été élus la Sierra Leone, la Corée du Sud, le Guyana et la Slovaquie. A noter que c'est la quatrième fois de son histoire que l'Algérie occupe un siège non permanent au Conseil de sécurité, après les mandats de 1968-1969, 1988-1989 et 2004-2005.

«C'est en reconnaissance à son rôle pivot dans la région que l'Algérie a été élue, au premier tour, avec une écrasante majorité des voix, membre non permanent du Conseil de sécurité de l'ONU par l'Assemblée Générale des Nations Unies, pour un mandat de deux ans à compter du 1^{er} janvier 2024», souligne un communiqué de la Présidence de la République.

«Cette élection qui est à inscrire à l'actif de la politique étrangère de notre pays, traduit la considération et l'estime dont bénéficie le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, de la part de la communauté internationale et reflète sa reconnaissance pour sa contribution en faveur de la paix et de la sécurité internationales», indique la Présidence, qui souligne que «ce succès diplomatique confirme bien le retour de l'Algérie nouvelle sur la scène internationale et entérine la vision et l'approche du président de la République pour la préservation de la paix et la sécurité dans le monde, fondées sur la coexistence pacifique, le règlement pacifique des différends et la non-ingérence dans les affaires intérieures des pays dans le cadre d'une politique étrangère qui puise ses principes, ses valeurs et ses idéaux de notre guerre libératrice».

«Cette politique étrangère bénéficie aujourd'hui d'un cap et d'une vision qu'elle doit au Président Abdelmadjid TEBBOUNE», poursuit le communiqué, avant de préciser que le Chef de l'Etat a également doté la diplomatie algérienne «d'un projet global et cohérent qui s'attache indissolublement à la défense des intérêts

Les Enjeux

Quotidien national de l'économie

Eco

Mercredi 07 Juin 2023 <http://www.lesenjeuxeco.dz>



nationaux sous toutes leurs formes et en toutes circonstances». Après avoir assumé avec un grand succès la présidence du Sommet de la ligue arabe, cette élection dans l'organe principal des Nations unies, garant du maintien de la paix et la sécurité internationales, confère à notre pays, toujours selon la Présidence, «une responsabilité particulière en participant, au sein du Conseil de Sécurité au processus décisionnel mondial, une occasion renouvelée pour notre pays de réaffirmer ses principes valeurs et de partager sa vision sur les questions inscrites à l'ordre du jour du Conseil dans le domaine de la paix et de la sécurité internationales». toujours selon le même communiqué, l'Algérie, qui ambitionne d'apporter sa contribution à l'action du Conseil de sécurité, «est déterminée à focaliser ses efforts pour le renforcement de la paix et la sécurité internationales et d'un multilatéralisme revigoré avec des grands partenariats, la promotion des principes et valeurs du non alignement ainsi que la poursuite de la lutte antiterroriste et la promotion de la participation des femmes et des jeunes à ces efforts internationaux».

L'Algérie veillera également «à porter la voix des pays arabes et africains et à assurer la défense des intérêts stratégiques communs sur les différentes questions relevant des compétences du Conseil de sécurité», ajoute la Présidence.

En cette heureuse occasion, «l'Algérie exprime ses remerciements et sa gratitude à l'Union Africaine, à la Ligue des Etats arabes et à l'Organisation de la Coopération Islamique pour le parrainage précieux de sa candidature», précise la Présidence, tout en insistant sur «la détermination inébranlable et inaltérable de l'Algérie à défendre toutes leurs causes légitimes et à promouvoir toutes leurs attentes et toutes leurs aspirations au sein du Conseil de Sécurité».

«L'Algérie adresse les mêmes remerciements et exprime la même reconnaissance à l'ensemble des Etats membres des Nations Unies qui l'ont honoré de leur confiance et l'ont distingué en favorisant son accession à l'organe auquel ils ont confié la noble mais lourde mission de maintenir la paix et de préserver la sécurité internationale», conclut la même source.

R N.

RENFORCEMENT DU RÔLE DE LA FEMME DANS LA CONSÉCRATION DE LA PAIX ET DE LA SÉCURITÉ

Les efforts de l'Algérie soulignés à Washington

Les efforts de l'Algérie pour le renforcement du rôle de la femme en matière de consécration de la paix et de la sécurité ont été soulignés lors des travaux des réunions du Réseau des points focaux pour les femmes, la paix et la sécurité, lancés lundi à Washington, a indiqué mardi un communiqué du Conseil de la nation. Lors de sa participation à ces réunions, la représentante du Conseil de la nation, la sénatrice Nouara Saadia Djaafar, également membre du Réseau des femmes parlementaires et de la Coalition des femmes parlementaires arabes contre les violences faites aux femmes, a indiqué que l'Algérie «est pleinement engagée quant aux questions de sécurité et de paix et accorde un intérêt particulier à la condition de la femme», ajoutant que l'Etat algérien «a œuvré à renforcer le rôle de la femme dans la réalisation de la paix et de la sécurité».

Le système juridique et législatif algérien connaît «une grande évolution» en la matière, a-t-elle ajouté rappelant l'élaboration «d'objectifs d'une stratégie globale intersectorielle et durable portant création d'une base de données pour le contrôle et l'évaluation de la participation de la femme et des filles à la vie publique et politique, la garantie de l'égalité dans les postes de décisions et les responsabilités civiles, judiciaires et militaires de haut niveau, ainsi que l'implication de la femme dans la stratégie nationale de lutte contre la violence et l'extrémisme et la garantie de lois protégeant les femmes et les filles de toute forme de violence, notamment la violence sexuelle dont elles pourraient être victimes en temps de crise, outre l'appel à de lourdes peines contre les auteurs de ces crimes».

L'ordre du jour de la 1^{re} journée de ces réunions prévoit l'organisation d'une séance de travail et d'un débat au siège du Secrétariat d'Etat aux affaires étrangères sur les moyens de renforcer l'action commune pour réaliser la paix et la sécurité internationales, suivie



d'un atelier de travail à l'Institut des Etats Unis pour la paix sur les moyens d'opérer le changement par le biais des différents partenaires de la société civile.

Une séance de travail est également prévue au Capitole (siège du Congrès américain) réunissant des femmes leaders participant avec les membres du Congrès américain.

Le Réseau des points focaux pour les femmes, la paix et la sécurité regroupe les membres de l'ONU et des organisations régionales, dont des pays africains et arabes, outre l'Union africaine (UA) avec pour but aider les pays à améliorer et à renforcer l'application de l'Agenda pour la femme, la paix et la sécurité lors des processus de prise de décisions.

L'instance de l'ONU pour la femme fait office de Secrétariat du réseau. Une coordonnatrice a été désignée à la tête du Secrétariat.

R N.